

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 191

MONTRÉAL, LE JEUDI 17 AOÛT 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

Le sel de la campagne

Enfin, moins de chiffres et un peu d'émotion

Ceux qui ont vu le discours prononcé par Lucien Bouchard, mardi soir, ont assisté à une prestation des grandes occasions. Déchaîné, le chef du Bloc québécois a donné une idée de ce que devra être la campagne du OUI si l'option veut conserver une quelconque chance de l'emporter.

L'émotion. Si on en a fait grand cas, ces mois derniers, c'était pour souligner son absence. Les élans patriotiques d'antan semblaient avoir définitivement cédé la place à un interminable et soporifique débat de comptes.

Certes, on ne fait pas un pays sans y regarder à deux fois. Mais là, entre la diminution des paiements de transfert en espèces et le partage de la dette fédérale, ça risquait de devenir d'un raisonnable... fou.

Aussi Lucien Bouchard a-t-il saisi l'occasion, avant-hier, de lancer le blitz préréférendaire des souverainistes en jouant sur un autre registre. Le *one-two-three punch* du OUI est d'ailleurs bien orchestré: Mario Dumont pour parler d'autonomie aux fédéralistes «moussés»; Jacques Parizeau l'homme d'Etat pour rassurer les convaincus; et M. Bouchard pour fonder tout ça en un grand appel à la dignité retrouvée.

Le chef du Bloc est d'ailleurs le candidat idéal dans les circonstances. Même s'il n'avait pas un charisme certain, son parcours intellectuel et politique resterait une copie carbone des soubresauts qui ont marqué le Québec des 20 dernières années. Cela «crée des liens», pour plagier Saint-Exupéry.

Mardi, dans une allocution à l'ironie mordante, il a frappé tout ce qui bouge, et Daniel Johnson, entre autres, a passé une sale demi-heure (une heure trois quarts, en fait, les Parizeau et Dumont s'en étant aussi donné à cœur joie). Il est même allé piger dans l'arsenal de ses vieux adversaires de 1980 en tablant sur le désastre que représenterait une victoire du NON. Il a promis, fébrile, d'«en découdre» comme jamais avec Jean Chrétien aux Communes, ce qui lui a valu une des plus belles salves de la soirée.

Il a aussi convié les Québécois à ce moment «presque surréaliste» que sera le passage dans l'isolement, frappant directement là où le bât blesse quand on connaît le réalisme pratico-pratique dont ceux-ci font preuve quand les choses comptent vraiment. Et il leur a enfin enfoncé le dernier clou, au cœur, en les prévenant que, cette fois, ils n'avaient «plus d'alibis» pour se défilier.

L'émotion? Que valent de telles incantations quand on les met dans la balance avec un dollar et un passeport canadiens? Difficile à dire. Ne sont-ce pas 65 % des Québécois qui, dans un sondage publié hier, affirmaient leur désir de continuer à faire partie du Canada, ce pays où il fait bon vivre?

D'autant plus difficile à dire, en fait, que le «camp du changement» autoproclamé a mis au point une formule qui, entre la souveraineté et la main tendue au reste du pays, a répondu à tout, ou presque. À suffisamment d'interrogations, en tout cas, pour que, comme l'illustrait Jacques Parizeau, la stratégie consiste à «faire en sorte qu'ils [les fédéralistes] défoncent des portes ouvertes». Bref, s'il reste des zones grises, par exemple en ce qui a trait à ce partenariat qu'on ne peut au mieux qu'«espérer», il s'en trouve encore plus de l'autre côté.

L'émotion, donc? On pourra toujours noter qu'il était aisé, dans un château fort nationaliste qui est au surplus le fief de Lucien Bouchard, d'user de rhétorique enflammée pour prêcher à des convertis. Mais un bref séjour au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région qui a sa large part de problèmes, permet quand même de constater qu'un appui est toujours monnayable, qu'il s'agisse de dégager des fonds pour une autoroute — ce fut le cas mardi — ou, pour les moins pressés, de faire miroiter les vertus de la future décentralisation.

Bien sûr, ici, on s'empresse d'assurer qu'on ne deviendra pas fédéraliste du jour au lendemain pour des questions d'asphalte. Mais ce qui est vrai dans cette authentique société distincte ne l'est pas nécessairement ailleurs.

L'émotion, donc? Arme à double tranchant, qui a dès hier été récupérée par Daniel Johnson dénonçant la «grand-messe» d'Alma dans laquelle ne se retrouvait selon lui aucun contenu «pédagogique». On se gardera à cet égard de faire remarquer que, dans ce débat aux relents de langue de bois, la publication du moindre document est aussitôt rabouée par l'adversaire comme étant de la propagande ou, au mieux, de la feuille de chou. C'est à se demander si pédagogie et politique ne sont pas carrément antinomiques.

Il ne s'agit pas d'élever l'émotion, portée dans la sphère sociale, au rang de vertu cardinale. L'histoire démontre que les impulsions peuvent être à l'origine des pires excès. Mais quand même.

Mardi, Lucien Bouchard a tourné bien des coins ronds, soit. Pour le dire, il y a des journalistes, ou, pour reprendre ses propres mots, «des chroniqueurs qui vont chroniquer». Mais dans la république des chiffres, c'est le genre d'intermède qui met du sel. Un peu de poésie, que diable!

INDEX	MÉTÉO
AgendaB6	Montréal
Avis publicsB4	Ensoleillé.
ClasséesB5	Max: 29
CultureB8	
ÉconomieB2	Québec
ÉditorialA6	Ensoleillé.
Le mondeA5	Max: 28
Mots croisésB4	Détails en B 5
Les sportsB5	

MONTRÉAL

Blitz de la police dans le quartier Hochelaga

PAGE A 3



POLITIQUE

Johnson affirme avoir l'appui de Chrétien

PAGE A 4

LES RÉGIONS

Les municipalités ne sont pas pressées de fusionner

PAGE B 1

Ménard veut modifier la Loi de police

Des opérations comme celle d'Oka en 1990 ne pourront se faire sans l'approbation du ministre responsable

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard entend modifier rapidement la Loi de police afin d'obliger la SQ à obtenir désormais son approbation avant d'intervenir comme elle l'a fait il y a cinq ans lors de la crise d'Oka.

M. Ménard vise ainsi à répondre à l'une des principales recommandations du rapport du coroner Guy Gilbert sur les événements entourant le mort du caporal Marcel Lemay en 1990, soit de démarquer plus clairement l'autorité du pouvoir politique à l'endroit de la Sûreté du Québec (SQ). Dans son rapport, rendu public hier,

Me Gilbert fait justement remarquer que, d'après les événements d'Oka où la SQ est intervenue sans en avertir le ministre de l'époque, «on est mené à conclure que la responsabilité du gouvernement peut se voir supplanter par le pouvoir policier».

«C'est là, à mon avis, où le rapport Gilbert est le plus profond et le meilleur», a affirmé le ministre lors d'une entrevue hier. M. Ménard, en prenant connaissance du rapport de 463 pages, a dit se donner comme priorité d'assurer «la conciliation entre l'indépendance de la SQ et le devoir des autorités politiques de s'impliquer lorsqu'il y a une crise sociale».

Bien qu'il dise avoir instauré de façon informelle une meilleure collaboration entre le ministère et la direction de la SQ depuis son entrée en fonction l'automne dernier, M. Ménard concède que «M. Gilbert a raison de dire que cette collaboration devrait être inscrite dans les

VOIR PAGE A 8: MÉNARD

VOIR AUSSI

■ L'éditorial de Gilles Lesage: Oka, une gaffe de sociétéA 6

Filez, filez, ô mon ballon....



PHOTOS JACQUES NADEAU

Une équipe se prépare pour l'envol en ballon au-dessus de Saint-Jean. Elle sera suivie au sol par une autre équipe, «rampante» celle-là, qui la suivra pas à pas.

Taxi, suivez ce ballon!

Le secret du succès en ballon se trouve à terre

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Il faut les observer de près, ces fous du ciel qui s'élèvent au-dessus de Saint-Jean, pour découvrir que la meilleure façon de s'envoyer en l'air est de pouvoir compter sur une équipée parfaitement terre à terre.

C'est ainsi qu'hier matin, pour une huitième année consécutive, le duo formé du pilote irlandais Ted et de son équipier de poursuite au sol Réjean nous ont fait l'habile démonstration de cette dynamique sol-air qui produit les meilleures envolées en ballon. Tout éoliens qu'ils soient, les capitaines de l'air ne partent pas à la conquête du silence sans qu'un pilote ne les traque au ras des pâquerettes.

«Le gros fun, c'est dans le truck que ça se passe!», assure même en dépit de nos regards incrédules un ex-chauffeur de taxi recyclé en équipier de poursuite au sol, affairé à transformer en ballon l'immense méduse échouée au sol.

Six heures et des poussières, le ciel fait des siennes. Les aéroliers grognent, retenus au sol par une brise trop féroce. Qu'importe, notre vé-



L'atterrissage de la nacelle est loin de se faire toujours en douceur, même pour un aérolier d'expérience comme le capitaine Ted.

VOIR PAGE A 8: BALLON

Cégépiens, à vos goussets!

Sous-financés, les collèves veulent demander plus à leur clientèle

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Pour faire face à leurs problèmes financiers grandissants, les cégeps pourraient demander aux étudiants de payer davantage pour les services autres qu'éducatifs et pourraient modifier le calendrier scolaire pour offrir des sessions régulières douze mois par année.

Avec des compressions budgétaires de 60 millions \$ essayées depuis trois ans et des compressions supplémentaires de 21,5 millions \$ prévues pour 1995-96, le réseau des cégeps commence à manquer de souffle.

C'est pourquoi la Fédération des cégeps, qui regroupe les 47 institutions d'enseignement collégial, soumettait hier au débat public une «plate-forme politique» en matière de financement.

La Fédération estime que l'accessibilité aux études

VOIR PAGE A 8: CÉGÉPS

CULTURE

Cent ans de rayons X au Musée McCord

PAGE B 8



Durement frappé, le cartel de Cali aurait déjà des successeurs

Pendant que l'enquête sur les cartels de la drogue frappe les milieux officiels colombiens, le président Ernesto Samper, lui-même mis en cause, a décrié hier l'«état de choc intérieur» (état d'urgence) sur tout le territoire du pays. La violence politique continue de sévir, tandis qu'on se demande quel sera l'effet de l'arrestation récente des dirigeants du cartel de Cali sur le trafic de la cocaïne (voir page A 5).

ANNE PROENZA
LE MONDE

Bogota — Le prix de la cocaïne va-t-il monter dans les Brues de Paris, New York, Rome ou Los Angeles? Tel est l'une des questions qui se posent après la mise sous les verrous de six des sept dirigeants du cartel de Cali. Logiquement, le démantèlement de cette organisation criminelle, présentée comme l'une des plus puissantes du monde, devrait conduire à la déstabilisation du marché mondial de la drogue et à une envolée des prix. Si elle a lieu, la preuve sera donnée de l'ancienne puissance des trafiquants, aujourd'hui emprisonnés; la stabilité des prix monterait, au contraire, que ces trafiquants ont déjà été remplacés, en Colombie ou ailleurs, dans leur lucratif négoce. Selon les spécialistes, la hausse attendue ne devrait avoir lieu, en tout état de cause, que plus tard, en fonction de l'importance des stocks accumulés, aux États-Unis notamment.

Selon les estimations les plus courantes, la Colombie produirait entre 300 et 700 tonnes de cocaïne par an. Les cultures de feuilles de coca, de pavot et de marijuana couvriraient, selon les autorités, respectivement 45 000, 15 000 et 6000 hectares. Depuis le début des années 80 et le boom de la marijuana, la demande n'a pas tari. «La narco-industrie est l'expression du capitalisme le plus sauvage», affirme Gabriel de Vega, directeur du Conseil national des stupéfiants. Aussi l'argent engendré par la

VOIR PAGE A 8: CALI

• LES ACTUALITÉS •

Les médecins canadiens se prononcent

Rejet d'un système médical à deux vitesses

Winnipeg (PC) — Les médecins canadiens ont rejeté, pour l'instant, l'idée d'un système médical à deux vitesses. Le conseil général de l'Association médicale canadienne (AMC) a écarté hier par 88 voix contre 68 une motion proposant un système médical privé parallèle.

Un tel système permettrait aux patients mieux nantis de payer davantage pour un service meilleur et plus rapide. Le résultat du vote est surprenant si l'on considère les sondages récents qui suggéraient qu'une majorité de médecins appuierait l'idée d'un système privé distinct pour ceux qui

peuvent se le permettre. Un sondage récent a par exemple indiqué que 78 % des médecins canadiens sont favorables au financement privé des services médicaux. De nombreux délégués au congrès de l'AMC ont prêté qu'une assurance privée ferait diminuer les services aux pauvres. Selon eux, les meilleurs médecins se tourneraient vers le système privé, alors que le système public s'affaiblirait.

«Les premiers à en souffrir seraient les enfants canadiens», a affirmé Victor Marchessault, de l'Association canadienne de pédiatrie.

Cependant, les délégués ont laissé entendre

que la question demeure, surtout si Ottawa effectue les compressions annoncées. Ils ont voté en faveur d'un débat national sur le rôle de l'assurance médicale privée au Canada. «Les médecins veulent sauver l'assurance-maladie mais s'il n'y a pas de réponse du gouvernement, ils vont devoir regarder ailleurs», a déclaré en conférence de presse le président sortant de l'Association, Bruno l'Heureux. La proposition rejetée stipulait que «tous les Canadiens ont le droit d'obtenir une assurance privée réglementée pour tous les services de l'assurance-maladie».

Les gens qui souffrent d'allergies ont un nouveau comportement devant l'herbe à poux. En utilisant Reactine, le remède contre les allergies le plus prescrit au Canada depuis des années, ils peuvent enfin faire face à leurs allergies... et en rire.

Reactine est probablement le remède qui offre la solution la plus sérieuse aux symptômes d'allergies... parce qu'il agit et par la façon qu'il le fait.

Il a une façon très unique d'agir. Contrairement à la plupart des antihistaminiques, il n'a pas besoin de subir une biotransformation avant d'entrer en action. Il agit donc rapidement en neutralisant l'histamine, le transmetteur chimique qui provoque la plupart des symptômes d'allergies.

Reactine ne vous offre pas seulement un soulagement rapide, mais aussi la tranquillité d'esprit. En effet, lors des tests en clinique, Reactine a démontré qu'il ne crée aucune interaction médicamenteuse avec le kétoconazole ou avec l'érythromycine.

Reactine agit efficacement en réduisant vos symptômes d'allergies en quelques minutes et en vous donnant un soulagement qui dure

24 heures. De plus, Reactine a une efficacité qui n'est pas modifiée par la nourriture, la santé, l'humeur ou la fatigue afin de vous donner un soulagement plus constant.

Enfin, Reactine vous permet de poursuivre vos activités sans aucun problème. Des tests objectifs ont prouvé que Reactine ne provoque aucun effet apparent sur vos capacités motrices ou votre système nerveux.

Pour un soulagement efficace, rapide et constant, autant les médecins que ceux qui souffrent d'allergies ont pu compter sur Reactine. Demandez-leur. Mieux encore, essayez Reactine. Nous vous garantissons qu'il vous soulagera de vos allergies ou nous vous rembourserons.

Pour vous protéger des attaques sournoises de cette mauvaise herbe, allez à la pharmacie la plus proche. Vous découvrirez que Reactine, à votre grand soulagement, est offert sans ordonnance.

Si vous avez la moindre question, veuillez nous appeler au 1 800 260-8988.



Maintenant offert sans ordonnance.



Ensemble, à la recherche de la santé.

Moquez-vous de l'herbe à poux



Félix arrive...



PHOTO REUTER

CERTAINS se barricadaient hier pour faire front à Félix, mais plus nombreux étaient ceux — 75 000 personnes au total — qui avaient choisi de se réfugier à l'intérieur des terres alors que l'ouragan, qui devrait toucher les côtes de Caroline du Nord aujourd'hui, provoquait des inondations et des tempêtes en mer. Les vents atteignaient 185 km/h et l'ouragan se déplace à la vitesse de 23 km/h, soit plus lentement que la veille. L'œil du cyclone est à 282 kilomètres est-sud-est du cap Hatteras, en Caroline du Nord. Des vagues déferlantes s'abattent de la Caroline du Nord à la Nouvelle-Angleterre, selon les responsables des services d'urgence de Caroline du Nord.

Communauté urbaine de Québec

Près de 4 millions \$ pour l'assainissement des eaux

Québec (PC) — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) pourra poursuivre son projet d'assainissement des eaux grâce à une aide financière de 3,8 millions \$ du ministère des Affaires municipales.

Le ministre Guy Chevrette a expliqué, hier, que cette subvention représente environ les deux tiers du coût total de cette tranche des travaux (5,8 millions \$).

Le montant inclut une somme de 190 000 \$ prévue pour une étude complémentaire à celle entreprise en 1988 sur le débordement des eaux usées.

Cette étude devrait permettre d'évaluer la faisabilité et les coûts d'une solution alternative moins coûteuse en vue de l'implantation de bassins de rétention le long de la rivière Saint-Charles, selon M. Chevrette.

Ce dossier des eaux usées traîne depuis plusieurs années dans la Vieille Capitale et le président de la CUQ, Ralph Mercier, maire de Charlesbourg, a exprimé sa satisfaction de voir enfin un règlement global de tous les points en litige au sujet du dépassement des frais contingents.

Où va le procès d'O. J. Simpson?

Los Angeles (AFP) — Les enregistrements de propos racistes d'un policier chargé de l'enquête sur le double meurtre dont est accusé O. J. Simpson ont provoqué mardi un véritable rebondissement du procès du champion noir de football américain qui passionne toute l'Amérique.

Le juge Lance Ito, qui préside depuis six mois les débats, a annoncé qu'il se refusait pour décider de l'audition par le jury de ces enregistrements, en raison des propos extrêmement désobligeants pour sa propre épouse prêtés à l'enquêteur Mark Fuhrman.

M. Ito a estimé qu'il n'était plus en mesure de se prononcer d'une façon impartiale sur l'admission comme preuve de ces enregistrements, ainsi que sur la possibilité de convoquer son épouse comme témoin au procès. Il a demandé qu'un autre

juge se prononce sur la possibilité d'entendre les bandes enregistrées.

«J'aime profondément ma femme et je suis blessé par les critiques [à son égard] comme le serait tout époux», a déclaré le juge, la voix tremblante, rare moment d'émotion lors de ce procès technique et monopolisé depuis des semaines par les experts.

La défense de Simpson tient par-dessus tout à présenter ces enregistrements devant le jury, convaincue qu'ils prouveront la mauvaise foi raciste de Mark Fuhrman dans son enquête sur le meurtre le 12 juin 1994 de l'épouse du champion, Nicole Brown Simpson, et de l'un de ses amis, Ronald Goldman.

Mark Fuhrman avait affirmé avoir découvert après le meurtre au domicile d'O. J. Simpson à Los Angeles une pièce à conviction essentielle, un gant ensanglanté.

Champlain aux enchères

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un livre de l'explorateur français Samuel de Champlain, intitulé *Les Voyages de la Nouvelle-France* et publié en 1632, a été adjugé mardi à Montréal pour 38 000 \$ à un collectionneur québécois anonyme, a annoncé hier l'Hôtel des Encans.

Le commissaire-priseur Léger de Saint-Hippolyte a précisé que ce livre, publié à Paris par Pierre Le Mur, devait sa valeur au fait qu'il avait appartenu à l'homme politique canadien Louis-Joseph Papineau, dont on re-

trouve le nom en page de couverture. Papineau avait été une figure de proue de la Révolte des patriotes de 1837, prenant la tête des rebelles canadiens-français face au pouvoir de Londres. Il s'agit d'une première édition, dont quelques exemplaires sont encore disponibles sur le marché, illustrée de plusieurs gravures représentant notamment des Algonquins, des Hurons et des Montagnais.

Au cours de la même vente, la première carte de Montréal dessinée en 1556 par Giacomo Gastaldi a été adjugée pour 2500 \$.

Un record à portée d'aile

Paris (AFP) — Sauf imprévu de dernière minute, le Concorde d'Air France — très en avance sur son tableau de marche — établira un nouveau record de vitesse autour du monde dans le sens ouest-est. Il devait arriver à New York hier vers 19h36 locales, a-t-on appris au siège de la compagnie nationale française à Paris.

Parti mardi à 11h53 locales de l'aéroport Kennedy de New York, le Concorde, vol AF 1995, en respectant cet horaire, devrait s'y poser 31 heures et 43 minutes après avoir quitté la piste new-yorkaise. Il battrait ainsi de plus de quatre heures le record détenu depuis octobre 1988 par un avion d'affaires américain de type Gulfstream (36 heures 8 minutes et 34 secondes).

Sans retard excessif au terme de sa dernière escale technique à Aca-pulco, le supersonique mettrait même largement moins que les 32 heures 49 minutes et 3 secondes,

temps du record de vitesse dans l'autre sens du globe, d'est en ouest, que ce même appareil détenait depuis octobre 1992. Ce vol, au départ et à l'arrivée à Lisbonne, était alors répertorié sous le numéro AF 1492, en référence à la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. Après Toulouse, ville du sud de la France où l'appareil franco-britannique est sorti de l'usine d'assemblage, des escales techniques ont permis aux techniciens et aux officiers mécaniciens de procéder aux vérifications d'usage (train d'atterrissage, circuit de freinage, plein de carburant, etc.).

Le Concorde s'est ainsi arrêté successivement à Dubaï, à Bangkok sur la base militaire américaine de Guam dans le Pacifique et à Honolulu, d'où il a redécollé à 15h51 GMT. C'est au cours de ces deux dernières escales que l'appareil a gagné du temps, a-t-on indiqué chez Air France.

LE DEVOIR

MONTREAL

Meurtre du jeune Daniel Desrochers

La police déploie toutes ses forces

«On ne restera pas inertes»

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

La police de la CUM a décidé de prendre les grands moyens pour trouver le ou les meurtriers du jeune Daniel Desrochers, innocente victime de l'explosion d'une voiture piégée, la semaine dernière, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le directeur des enquêtes spécialisées, Pierre Sangollo, a ainsi annoncé, hier, la mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire qui aura pour seule tâche d'éclaircir les meurtres commis ces derniers jours dans le cadre de la lutte entre les Hell's Angels et les Rock Machine pour le contrôle du marché montréalais de la drogue.

«Le but premier de cette équipe n'est pas de régler le dossier de la guerre des motards mais de résoudre les meurtres survenus dans ce milieu la semaine dernière, et principalement celui du jeune Desrochers», a précisé M. Sangollo.

Les trente enquêteurs placés sous le commandement de l'inspecteur Jean Ostiguy proviennent de différentes sections du Service de police de la CUM: homicides, antigangs, stupéfiants et incendies criminels.

Le groupe comprend également des policiers de districts qui connaissent très bien le milieu des motards. «En plus d'enquêter sur les informations reçues au Service de la police, on va tenter d'aller chercher des informations, précise M. Ostiguy. On ne restera pas inertes.»

Une quinzaine de policiers ont d'ailleurs quadrillé, hier, le secteur du quartier où le jeune Desrochers a été atteint par des débris de la voiture piégée, à l'angle de la rue Adam et du boulevard Pie-IX, afin de recueillir tous les renseignements susceptibles de faire progresser l'enquête.

Mais l'escouade spéciale entend aussi exercer une forte pression sur le milieu criminel, où le meurtre d'enfants est très mal vu, afin d'éclaircir cette sordide affaire. «On peut aller voir des informateurs, des criminels. On va aller voir en prison, partout. On va aller dans les milieux où les motards se tiennent. On va travailler sur cette affaire à temps plein, jusqu'à ce qu'on trouve les coupables», ajoute M. Ostiguy.

Afin d'aider le travail des policiers, des donateurs anonymes, par l'entremise de l'organisme Jeunesse au soleil, offrent d'ailleurs une récompense de 15 000 \$ en échange de renseignements pouvant mener à l'arrestation et à la condamnation du ou des meurtriers de Daniel Desrochers.



PHOTO JACQUES GRENIER

Une pétition circule dans Hochelaga-Maisonneuve, demandant au gouvernement de voter une loi antigangs afin de permettre aux policiers d'empêcher la répétition du drame qui vient de toucher cette communauté du sud-est de Montréal.

Les enquêteurs détenaient déjà hier certains renseignements qui attendaient cependant toutes d'être confirmées. Mais pour le moment, la colère et la peur demeurent palpables chez les résidents du secteur. Hier matin, des proches de la famille de la jeune victime ont ainsi décidé de lancer une pétition demandant au gouvernement de voter une loi antigangs afin de permettre aux policiers d'empêcher la répétition du drame qui vient de toucher la communauté du sud-est de Montréal.

L'instigatrice du projet, Nathalie Tremblay, entend d'ailleurs demander l'appui de la députée du comté, la ministre Louise Harel, pour l'adoption d'une telle loi, souhaitée par le maire de Montréal, Pierre Bourque, et les dirigeants du Service de police de la CUM.

Mme Tremblay a de plus précisé que les policiers

du poste 52 s'étaient engagés auprès d'elle à signer cette pétition.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, a jusqu'à présent affirmé que l'adoption d'une telle loi n'était pas nécessaire, les lois en vigueur étant à son avis suffisantes pour faire face à la situation actuelle.

De son côté, le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, s'est dit prêt à intervenir pour prévenir la violence exercée par les gangs de motards, tout en répétant cependant que toute nouvelle mesure devait respecter la Charte des droits. Malgré ses réserves à l'égard d'une loi antigangs, qui pourrait selon lui attaquer certains droits fondamentaux, M. Rock a quand même demandé à ses fonctionnaires de voir dans quelle mesure une nouvelle loi pouvait être envisagée.

Avec PC

Cachez vite ce sein

Saint-Lambert aime bien le théâtre, mais pas certaines affiches

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Petite tempête à odeur de censure hier à Saint-Lambert. La ville qui accueille la troisième édition du Festival Carrefour Théâtre a retiré la trentaine d'affiches, suggestives et osées selon le maire, de la pièce du Théâtre des Sens intitulée *Où sont passés nos héros?* Un spectacle que le Monument National mettra à l'affiche durant deux semaines en octobre prochain.

Le maire de Saint-Lambert, l'optométriste Guy Boissy, a confirmé que les affiches du spectacle avaient été enlevées, mais il refuse de parler de censure. «Je ne pense pas que c'est de la censure. Cette affiche ne cadre tout simplement pas dans le contexte des choses qu'on fait à Saint-Lambert. Il est important pour nous de respecter nos citoyens. Nous n'empêchons pas les représentations de la pièce, quand même.»

L'affiche en question met en scène deux femmes nues immobiles, chacune avec une main sur le sein de l'autre. Un homme au regard interrogateur passe en arrière-plan.

Deux citoyennes de Saint-Lambert auraient alerté le directeur général de la Ville dès la semaine dernière de la présence de ces affiches contestées.

Les affiches auraient été retirées par la suite, avant même que le maire et le président de Carrefour Théâtre, Gilles Cazabon, ne soient mis au courant.

«Certains de nos employés ont noté en fin de semaine que des affiches du spectacle avaient été enlevées et ils les ont remplacées jusqu'à épuisement du stock, a d'ailleurs précisé le fondateur du Festival. Après, la Ville nous a laissé savoir qu'elles devaient toutes disparaître, sinon toutes les autres affiches de tous les autres spectacles y passeraient, puisqu'un règle-

ment municipal interdit l'affichage à Saint-Lambert.» La première personne qui s'est aperçue de la disparition des affiches est l'une des deux créatrices de la pièce, Danielle Brodeur. C'est en se rendant sur le site hier matin que la comédienne a compris que son unique véhicule de marketing venait de se volatiliser.

«C'était notre seule publicité, raconte-t-elle. J'aurais aimé être avertie parce que nous aurions pu utiliser un autre poster. C'est certain que notre affiche est provocante puisque notre spectacle parle de sensualité et d'érotisme. Mais ce n'est rien de pornographique.»

Ce spectacle, écrit en collaboration avec Geneviève Saint-Denis, avait été présenté au printemps à l'Espace libre dans le cadre de l'événement Ad Délire. Danielle Brodeur en parle comme d'un «musée de l'érotisme où l'on retrouve, entre autres, des sketches humoristiques, une chorégraphie basée sur les positions du *Kama Sutra* et une scène plus dramatique sur la vie sexuelle des personnes âgées.»

Le maire de Saint-Lambert croit que les personnes âgées et les enfants ne devraient pas être mis en présence de l'affiche du spectacle pour autant. «Saint-Lambert est une ville où le contexte familial est important. Comme à Verdun, nous fonctionnons toujours avec la loi Scott qui interdit tout débit de boisson sur notre territoire et, dans le centre-ville, où se déroule Carrefour Théâtre, on retrouve huit ou neuf institutions religieuses. Nous avons donc agi par respect de nos citoyens.»

Reste à savoir si les résidents de Saint-Lambert, qui auraient arraché des affiches de la pièce, l'ont fait par esprit de censure ou pour les afficher sur un mur de leur sous-sol de banlieue.

L'affiche met en scène deux femmes nues immobiles, chacune avec une main sur le sein de l'autre

Rideau sur le Studio Super Écran

Le parc thématique sur le septième art n'avait plus de liquidités

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le Studio Super Écran, ce parc thématique itinérant sur le septième art qui s'était posé au Vieux-Port le 3 août dernier avec armes, cascades et bagages, a fermé ses portes dimanche dernier, incapable de faire face aux problèmes de liquidités accumulés au long de ses quatre escales à travers le Québec. Des menaces de piquetage sont venues de certains employés (qui devaient venir manifester lundi mais qui n'en ont rien fait). Des fournisseurs qui promettaient de venir récupérer leurs équipements s'ils n'étaient pas payés séance tenante ont forcé l'événement à cesser ses activités un peu avant terme. Des supplémentaires avaient été prévues à Montréal jusqu'au 17 août mais dès dimanche, à la déception et à l'inquiétude (et parfois au soulagement) de plusieurs employés, on remballait les décors. Déjà, l'escalade à Hull, prévue après Montréal, avait été décommandée la semaine précédente, alors qu'on se sentait incapable de renflouer l'affaire.

Pour l'heure, même si les promoteurs du projet sont toujours en quête de fonds privés pour financer leur projet et annoncent que priorité est accordée au versement des salaires, des scénarios de faillite sont envisagés et le dessein de perpétuer le spectacle itinérant l'an prochain et au-delà semble lourdement compromis. Une centaine de personnes ont travaillé cet été sur ce complexe d'amusement doté d'un budget (manifestement insuffisant) de 2,8 millions \$.

La publicité chantée à pleine télévision de Radio-Canada par Daniel Pilon, vous invitait encore à l'Hollywood du Vieux-Port, n'a tout bonnement plus sa raison d'être, et on se demande ce que la société d'Etat attend pour la faire disparaître.

Sans subventions gouvernementales, mal servie par dame Nature qui leur a apporté canicule ou averse (35 % de soirées annulées à cause du temps), un guichet décevant, un climat humain de plus en plus houleux sur les plateaux, Super Écran s'est enfoncé de plus en plus dans les sables mouvants de la libre entreprise. Certains employés en région, furieux de l'aventure, se plaignaient hier d'avoir reçu des chèques sans provision et d'avoir été congédiés pour crime d'avoir gémé sur leur sort.

Facturation de certains services policiers

Une aberration, disent les producteurs de spectacles

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Les producteurs de spectacles de Montréal s'opposent à la proposition de la Communauté urbaine de Montréal selon laquelle certains services policiers leur seraient facturés lors de spectacles d'envergure, tels le Festival de jazz ou un concert de Madonna au Stade olympique.

Organisateur du Festival de jazz de Montréal et des FrancoFolies, André Ménard a dit ne pas comprendre la logique de la CUM. «Facturer les services policiers dans le cas d'un festival ou d'un concert, c'est une aberration. La CUM néglige un peu vite les retombées de toutes sortes d'un tel événement sur Montréal», a dit M. Ménard, vice-président de Spectra.

La CUM a demandé à Québec de lui donner le pouvoir de tarifier certains services, notamment les services policiers. Avec ses nouveaux pouvoirs, elle souhaiterait facturer directement les services policiers aux organisateurs de spectacles qui nécessitent des services de maintien de l'ordre et de gestion de foule.

Méga-producteur de spectacles à Montréal, Donald K. Donald rejette l'idée d'une tarification des services policiers. «Notre industrie

paie des taxes, notre marge de profit est très mince, on ne peut pas se permettre de payer pour des policiers», explique Leisa Lee, porte-parole du producteur.

«Doit-on payer pour ça?»

Spectra consacre déjà 1 demi-million \$ à la sécurité lors du Festival de jazz, a dit M. Ménard. Toutefois, les coûts des services policiers s'élèvent à 75 000 \$ pour le Festival. «Doit-on payer pour ça? Où est la limite? Les Canadiens de Montréal devrions-ils payer lors du prochain défilé de la coupe Stanley? Voyons donc!», a dit M. Ménard.

Le projet de la CUM a été présenté à Québec qui devrait l'examiner cet automne. La présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk, a dit que les événements qui seront touchés devront être analysés de près. «Il n'est pas question de facturer les groupes communautaires pour la tenue d'événements», a-t-elle dit. Ainsi, a-t-elle noté, la Société Saint-Jean-Baptiste n'aurait pas à verser un sou pour la tenue des Fêtes de la Saint-Jean. À ce titre, le Festival de jazz de Montréal, parce qu'il est un événement sans but lucratif, se trouve dans «une zone d'ombre», a expliqué un porte-parole de la CUM.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec: lois, règlements, livres administratifs, techniques, livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h, jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

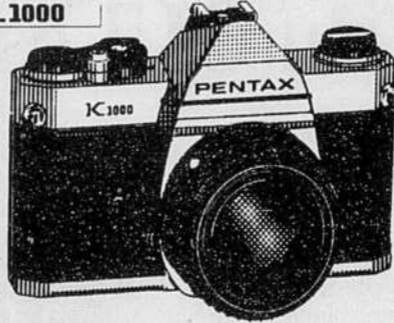
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Bijouterie GAMBARD

Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876

AGENT OFFICIEL ROLEX

«Soyez prêts pour la rentrée!»

PENTAX
K1000

IDÉAL POUR LES ÉTUDIANTS!

- Reflex mono objectif 35mm
- Boîtier très robuste
- Mise au point facile
- Avec obj 50mm F2 **399,99 \$**
- Avec obj. 35-80mm **419,99 \$**

ENSEMBLE D'ÉCLAIRAGE INCLUANT

- Trépied solide 3 sections
- Anodisé noir avec réflecteur aluminium 10", réceptable et cordon

44,99 \$2 pour **79,99 \$****NOUVEAU!**

Informatimage^{MC} Lozeau!... Manipulation d'images électroniques pour: restauration, modification, altération, retouche et plus encore! Tout ça, dans nos propres laboratoires! Informez-vous!

Service hors pair en 1 heure! Pour le développement et impression de négatif couleur - avec ou sans bordure, fini mat ou glacé ainsi qu'agrandissement avec - au choix, fini régulier, passe-partout ou fantaisie.

(Prix valides jusqu'au 31 août 1995)

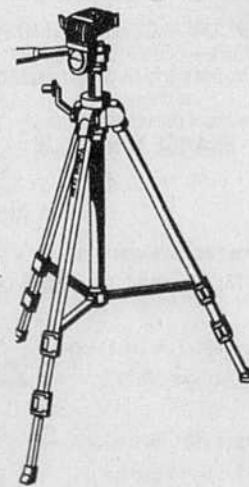
MINOLTA AUTOMÈTRE IV F



- Tête réceptrice (pivotale sur 270°)
- Prise de synchro
- 3 modes de mesure
- Mémoire de mesure
- Sélecteur de paramètres

339,99 \$TRÉPIED **Velbon** CX540

- Robuste et léger
- Longueur agrandie 60"
- Niveau à bulle
- Plate-forme à détachement rapide

**59,99 \$**

L.L.Lozeau Ltée
6229, rue St-Hubert, Montréal H2S 2L9
274-6577

LE DEVOIR

POLITIQUE

Exigences en matière constitutionnelle

Johnson affirme avoir l'appui de Chrétien

Québec (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, interprète positivement la réaction fédérale qui a suivi la publication de ses exigences en matière constitutionnelle.

«Le premier ministre Chrétien est disposé, comme premier ministre du Canada, à traiter des dossiers constitutionnels mais avec des interlocuteurs qui sont crédibles», a déclaré M. Johnson hier, en conférence de presse.

Pour démontrer la bonne foi qu'il décèle dans le reste du Canada, M. Johnson a cité le cas de M. Chrétien qui s'est rallié à Meech et à Charlottetown, du premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells qui a signé et voté en faveur de l'entente de Charlottetown, ou du premier ministre néo-brunswickois, Frank McKenna, qui a appuyé les accords de Meech et de Charlottetown.

«La totalité du leadership canadien depuis 1987 a souscrit au moins à trois reprises au projet que porte le Parti libéral du Québec. Les changements ont achoppé sur

le processus et non pas sur le fond», a dit M. Johnson. Aucun ministre fédéral n'a manifesté publiquement son désaccord avec ses propos, a fait valoir le chef libéral.

M. Johnson a aussi cité une déclaration du nouveau premier ministre ontarien, Mike Harris, qui souhaite lui aussi faire évoluer la confédération canadienne.

Le chef libéral québécois a voulu faire taire immédiatement les apparences de dissensions ou du moins de divergences qui paraissent diviser le clan fédéraliste à quelques semaines du référendum sur l'avenir du Québec.

Les leaders souverainistes se sont d'ailleurs emparés de ces divergences mardi, s'amusant à demander qui dirige réellement le camp du NON au Québec.

M. Johnson a répliqué hier que c'est lui qui assume l'organisation de la campagne du NON ici. Le titre de chef du camp du NON «n'est pas un concours de popularité», croit-il. Il a retourné la question à ses adversaires en ajoutant: «Je ne me deman-

de pas qui est le chef, le cuistot et le plongeur de l'autre côté», a-t-il ironisé. M. Johnson s'est aussi porté à l'attaque du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

«Lucien Bouchard a sombré dans le mépris des Québécois qui ne pensent pas comme lui. Il a dit que celui qui vote NON perd son identité québécoise. Qu'il vienne me prouver que je ne serai plus québécois si je vote NON», a dit le chef de l'opposition. Il a accusé le chef du Bloc «d'attribuer du haut de sa chaire des certificats d'identité québécoise. Moi, je suis un Québécois qui va voter NON».

Au sujet de Jacques Parizeau, M. Johnson a dit que le premier ministre québécois a deux responsabilités qu'il doit exercer: gouverner le Québec et expliquer son projet souverainiste.

«Dans les deux cas, on est restés sur notre faim, a-t-il réagi. La souveraineté est un projet tout à fait irréaliste et irréalisable. Il appartient à M. Parizeau de nous prouver le contraire.»

Après Alma...

Le vent préréférendaire soufflera sur la Gaspésie et les îles de la Madeleine

Ottawa (PC) — Après Alma, un vent préréférendaire soufflera sur la Gaspésie et les îles de la Madeleine en fin de semaine.

À l'invitation du maire de Paspébiac et de la famille Levesque, le premier ministre Jean Chrétien et le chef libéral du Québec Daniel Johnson partageront une même tribune samedi à Paspébiac pour inaugurer un boulevard en l'honneur du défunt ministre des Finances du Québec, Gérard D. Levesque.

«Daniel Johnson est un proche, tout comme M. Chrétien», a précisé le député libéral fédéral de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon.

Mais comme le hasard fait bien les choses, cet événement pourrait aussi donner un avant-goût de la campagne référendaire.

Bien qu'on insiste à Ottawa comme à Québec qu'il ne s'agit pas du lancement de la campagne référendaire du NON, M. Ga-

gnon y voit «une riposte au lancement de MM. Parizeau, Bouchard et le nouveau-né, Mario Dumont», a-t-il ironisé, en parlant du coup d'envoi donné hier à Alma par les chefs souverainistes. «La riposte n'est pas le but, a précisé M. Gagnon, mais les circonstances l'ont voulu.» Selon lui, la réaction des militants et de la population à la visite de M. Chrétien pourrait être révélatrice, surtout que la grande région de la Gaspésie et des îles «se compare au Saguenay-Lac-Saint-Jean» en ce qu'elle est «rurale et très québécoise».

«On veut montrer que dans une région où une bonne partie des comités sont péquistes [...], les fédéralistes font bonne figure», a-t-il ajouté. La visite du premier ministre et de M. Johnson arrive à point.

M. Gagnon admet qu'il a reçu beaucoup de «plaintes au téléphone» au cours des derniers mois de la part de militants qui se demandaient: «Où sont les fédéralistes?»

À la suite de ces plaintes, M. Gagnon a demandé à M. Chrétien «d'être visible» et de sillonner sa circonscription pour motiver les troupes. «Il doit faire sentir aux militants qu'on est là», a-t-il précisé.

De fait, M. Chrétien n'est pas le premier ténor fédéral à mettre les pieds dans cette région récemment. Depuis le début de l'été, les ministres Brian Tobin, Marcel Massé et Lucienne Robillard y sont allés pour rencontrer les militants et prendre le pouls de la population. Cela leur a permis de comprendre les enjeux d'une région rurale «dans le but d'ajuster leur discours référendaire», a signalé M. Gagnon.

On s'attend à ce que le premier ministre Chrétien prenne la parole au moins trois fois pendant son périple. À l'issue de la cérémonie d'inauguration du boulevard Gérard D. Levesque, il y aura peut-être un point de presse de la part des deux chefs.

Les immigrants et la dualité linguistique du Canada

Goldbloom blâme Québec

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le commissaire aux langues officielles, Victor C. Goldbloom, blâme le Québec de ne pas informer de façon adéquate les immigrants sur la nature du Canada, la dualité linguistique du pays et la contribution d'Ottawa à leur intégration.

Dans son rapport d'enquête sur les services d'établissement des immigrants, M. Goldbloom recommande que Citoyenneté et Immigration Canada entreprenne des discussions avec le gouvernement du Québec, en vertu de l'article 33 de l'accord Cullen-Couture, pour s'assurer que les programmes québécois d'établissement des immigrants et la documentation pédagogique connexe tiennent compte de la dualité linguistique du Canada:

■ en incluant de l'information sur l'accord Canada-Québec dans l'aperçu du programme d'intégration linguistique;

■ en faisant ressortir la réalité linguistique du Canada dans le même programme;

■ en informant les immigrants de la disponibilité de services fédéraux dans les deux langues, dans les régions où la demande le justifie.

Le commissaire aux langues officielles a fait enquête sur la base d'articles parus dans la revue *Cité libre* et dans le quotidien *The Gazette*, alléguant que les centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), en dépit de leur financement fédéral, ne leur donnent pas l'information appropriée sur la nature du Canada.

À travers son enquête, M. Goldbloom a porté une attention particulière aux documents pédagogiques utilisés par les COFI. La lecture qu'il a faite de l'édition 1994 du *Programme général d'intégration linguistique* l'a amené à conclure que cette publication demeure largement axée sur le Québec.

En page d'introduction, il y a découvert que les mots Québec et québécois(e) figurent cinq fois sans que l'on mentionne le Canada. À la page suivante, intitulée «Principes directeurs», il a trouvé 11 fois les mots Québec et québécois(e), mais jamais le mot Canada. Il a également sursauté en constatant que la dualité linguistique n'est nullement mentionnée dans les pages clés de l'introduction. Il a été tout aussi irrité de voir que le programme lui-même est décrit uniquement comme «le programme d'intégration linguistique du ministère [c'est-à-dire québécois] des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles». Le fait que le gouvernement fédéral, aux termes de l'accord Canada-Québec, finance entièrement ce programme est passé sous silence. «Il serait équitable à notre avis que cette mention soit faite», écrit-il dans son rapport.

Un examen exhaustif

Enfin, le commissaire aux langues officielles du Canada a procédé à un examen exhaustif des manuels des professeurs et des étudiants, «qui portent largement sur l'apprentissage du français».

À l'occasion, souligne-t-il encore, on voit des formules bilingues du gouvernement fédéral qui laissent soupçonner la présence d'une dualité linguistique; mais un calendrier des principales fêtes passe sous silence la fête du Canada. Et il n'y a aucune référence dans la documentation pédagogique à la disponibilité de services fédéraux dans les deux langues.

Le commissaire aux langues officielles a informé le gouvernement fédéral de ses découvertes et il a obtenu de Citoyenneté et Immigration Canada l'assurance que ces questions seront examinées et discutées à la prochaine réunion du comité mixte établi en vertu de l'accord Canada-Québec sur l'immigration.



Victor Goldbloom

Le trio du OUI est satisfait

Québec (PC) — Les chefs souverainistes traquent un bilan très positif de leur première sortie commune de la campagne préréférendaire, mardi soir à Alma, et ils ont bien l'intention de répéter l'expérience.

«On a fait un petit bilan de la soirée, on est tous très contents. C'est une bonne soirée qui devrait être suivie de beaucoup d'autres. On va tous envahir par vagues les différentes régions du Québec», indique Lucien Bouchard, le chef du Bloc, qui a fait une apparition-surprise devant les journalistes juste avant le début du conseil des ministres. M. Bouchard et son homologue de l'Action démocratique, Mario Dumont, ont rejeté du revers de la main toutes les questions des journalistes qui mettaient en relief une différence de langage dans les discours des trois chefs. «C'est certain qu'on n'aura pas le même vocabulaire. Peut-être que ça va amu-

ser la galerie, mais sur le fond, on fait une campagne référendaire commune», lance Mario Dumont. Il admet cependant que l'aspect partenariats de l'entente constitue «une priorité» pour sa formation politique. «On va en parler largement et on aura un rôle spécial à ce niveau-là», dit-il.

Selon les deux chefs, l'entente la plus parfaite règne au sein du camp du OUI sur le partage des tâches durant la campagne. «Ça se passe de façon absolument conviviale. Nous allons gagner en équipe», commente M. Bouchard.

«Les performances, c'est relatif, acquiesce Mario Dumont, faisant allusion au discours de M. Bouchard qui a littéralement «cassé la baraque», mardi à Alma. «Après-demain, M. Bouchard peut avoir une mauvaise grippe et faire une moins bonne performance. Je ne pense pas que l'avenir du Québec doit dépendre de ça», dit-il.

Dette d'Oka: Ottawa allonge 45,3 millions \$

Ottawa (PC) — Après cinq ans d'attente, le gouvernement fédéral a décidé de verser la somme supplémentaire de 45,3 millions \$ au Québec pour l'aider à éponger sa dette liée à la crise d'Oka, a annoncé hier le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé.

M. Massé a indiqué qu'il s'en remettait ainsi aux conclusions du rapport «complet, impartial et crédible» du vérificateur général Denis Desautels.

«Le gouvernement fédéral a décidé d'accepter en totalité les recommandations du vérificateur général, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. Il versera donc le solde dû au gouvernement du Québec.»

Au printemps, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Louise Beaudoin avait soumis une note de 79 millions \$ à Ottawa, mais elle devra se contenter de 50,6 millions \$. Ottawa avait déjà versé 5,3 millions \$ en juillet 1992.

Néanmoins, Mme Beaudoin s'est dite «relativement satisfaite» du dénouement de ce dossier. «C'est un début, un bon début et je m'en réjouis pour les Québécois et les Québécoises, car le gouvernement précédent avait reçu zéro cent en quatre ans alors qu'en dix mois, on arrache en quelque sorte 45 millions \$ dans ce dossier-là», a-telle déclaré hier sur les ondes de RDI.

Mme Beaudoin n'a toutefois pas manqué de rappeler qu'Ottawa devait toujours 119 millions \$ à Québec pour payer des programmes d'éducation destinés aux autochtones et 135 millions \$ en paiements de stabilisation.

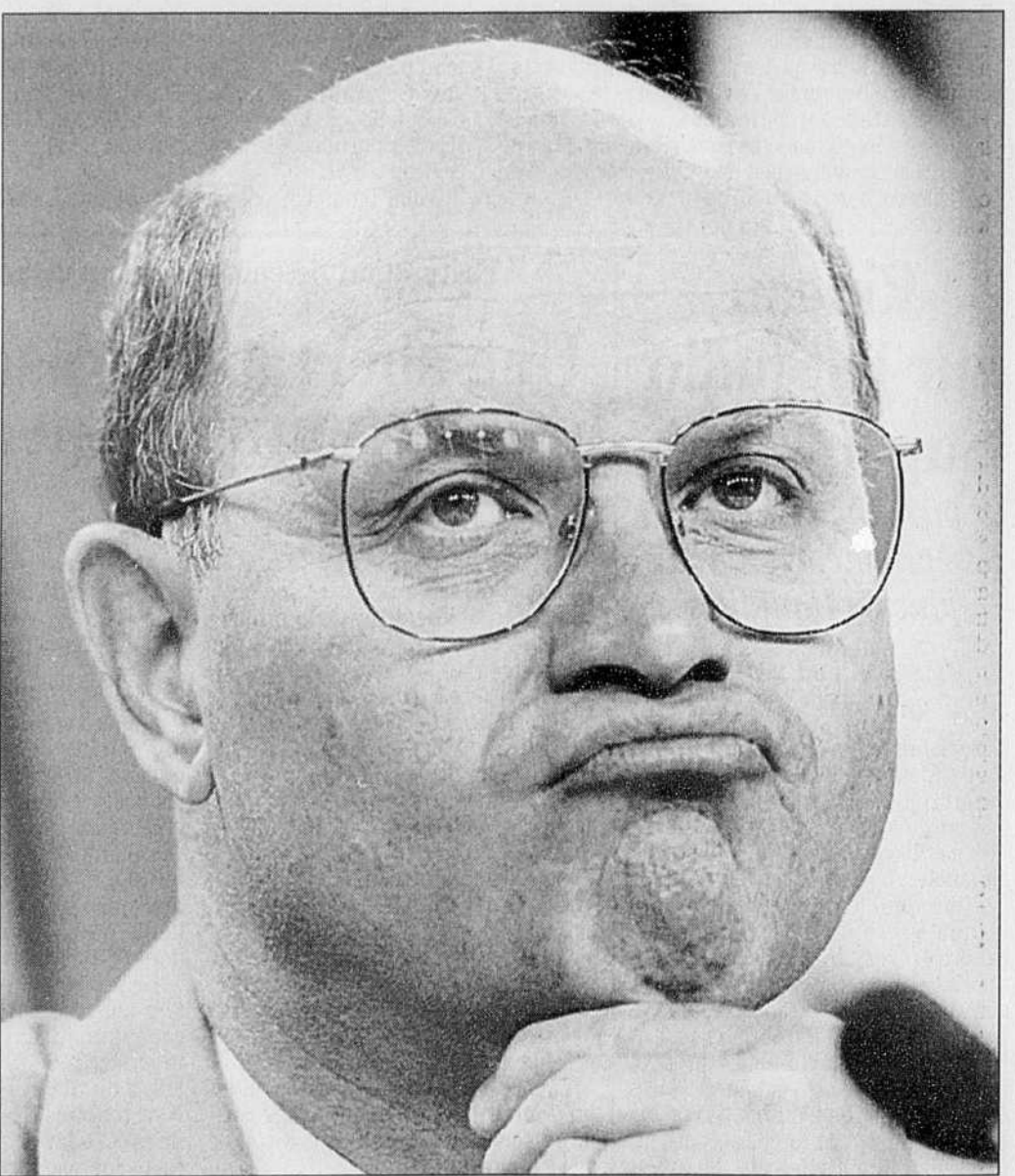
À la demande du gouvernement fédéral, M.

Desautels a scruté à la loupe les demandes du Québec et tous les comptes liés à la crise d'Oka de 1990. En décembre 1990, le ministre libéral de la Sécurité publique Claude Ryan avait évalué les coûts à quelque 129,5 millions \$. Puis, en septembre 1994, le gouvernement du Québec soumettait une note définitive de 108 millions \$. A son arrivée au pouvoir, le Parti québécois est revenu à la charge en réclamant environ 79 millions \$.

Mais devant la «complexité» du dossier et puisque les gouvernements respectifs ne s'entendaient pas sur l'interprétation des dépenses admissibles en vertu des lignes directrices, il a fallu s'en remettre à «un arbitre impartial» qui, lui, a mis neuf mois à produire son rapport, a expliqué M. Massé.

En réglant ce dossier à l'aube de la campagne référendaire, M. Massé ne craint pas de donner des arguments à Mme Beaudoin. Et il croit que ce dossier se serait réglé «de toute façon» sans les démarches de Mme Beaudoin. Au contraire, il y voit «une preuve que le fédéralisme marche», a-t-il ajouté, en notant la belle collaboration entre les fonctionnaires d'Ottawa et de Québec dans ce dossier.

Selon M. Massé, le délai de cinq ans est tout à fait normal, citant l'exemple du rapport du coroner Guy Gilbert sur la crise d'Oka rendu public hier.



David Collenette, ministre de la Défense: «Nous avons un livre blanc...»

L'armée aura de nouveaux blindés légers

Ottawa (PC) — Le cabinet fédéral a autorisé l'achat, sur dix ans, de 651 transports de troupes blindés pour un montant total de 2,04 milliards \$, a annoncé hier le ministre de la Défense David Collenette.

La division diesel de la General Motors, de London, en Ontario, a été choisie pour ce contrat. Les négociations entre le seul producteur canadien de blindés légers et le gouvernement ne sont pas terminées mais le contrat devrait être signé d'ici la fin de 1995.

L'armée compte faire l'acquisition des véhicules en quatre étapes grâce à une formule d'option d'achat. Une fois le contrat signé, l'armée s'engage à acquérir immédiatement un premier lot de 240 véhicules d'une valeur de 800 millions \$.

Le contrat permettra de garantir le prix des trois lots subséquents sans pour autant obliger le gouvernement à les acquérir. Les deuxième et troisième lots compteront chacun 120 unités et le dernier, 171.

Le ministre s'est défendu de vouloir segmenter le contrat pour mieux faire avaler la pilule aux Canadiens confrontés à des restrictions dans les programmes sociaux.

«Nous avons un livre blanc qui recommande l'acquisition de certains équipements et ceci n'a pas changé. [...] Nous n'avons jamais dit que ce serait annoncé d'un seul coup», a-t-il répondu en conférence de presse. Le cabinet a tout de même approuvé le budget pour l'ensemble du projet, a confirmé le lieutenant-gé-

néral Robert Fischer. Le ministre de la Défense et son état-major sont d'ailleurs convaincus qu'on procédera à l'achat de tous les lots. A moins d'un contretemps, «ceux qui portent l'uniforme ont l'espoir et la confiance que ces options seront exercées et qu'on se rendra à la fin du projet», a ajouté M. Fischer. Les premiers véhicules seront livrés deux ans après la signature du contrat. Ils permettront de moderniser la flotte existante de 1700 transports de troupes blindés (TTB), certains ayant plus de 30 ans.

Selon le ministre, les véhicules actuels n'offrent pas, à moins d'être modifiés, la protection nécessaire pour des missions comme celle en cours dans l'ex-Yougoslavie.

L'armée ne se départira pas de ces anciens véhicules. Elle les fera remettre à neuf sur une période de sept ou huit ans pour servir en deuxième ligne.

Le 202e dépôt d'ateliers, situé dans l'est de Montréal, verra à la réfection de 850 véhicules à chenilles, un contrat de 300 millions \$. Un autre contrat de 100 millions \$ pour la réfection des 450 chars à roues Grizzly et Bison sera réservé à la région de Chatham, au Nouveau-Brunswick.

«La fermeture de la base de Chatham a été la plus dure au pays parce qu'elle était située dans une région isolée qui en dépendait énormément. [...] Le premier ministre a considéré qu'il s'agissait d'un cas spécial», a expliqué le ministre Collenette.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 984-0404
La maîtrise des intangibles

POURQUOI ACHETER DES SOLDES QUAND VOUS POUVEZ ACHETER AU PRIX DE GROS

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ **299\$ à 450\$**

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ **295\$**

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ **125\$**

La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange faite en FRANCE et GRIFFÉE **70\$**

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE **40\$**

Etc... Etc. Qui dit mieux?

Club 402-HOMME

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200
Montréal (Québec) H3B 1H5,
tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h
samedi 10h à 16h

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

RÉFÉRENDUM TENU AUX BERMUDES

Hamilton (AFP) — Les électeurs des Bermudes se sont rendus aux urnes hier pour participer au référendum sur l'indépendance de cet archipel britannique, dont dépendra également le maintien en fonction du premier ministre John Swan, partisan de la rupture avec Londres. Le référendum avait été reporté d'une journée en raison des dégâts causés par l'ouragan Félix, qui avait privé d'électricité de nombreux habitants de cet archipel atlantique de 58 000 habitants. Selon les derniers sondages, le «non» à l'indépendance recueillait deux tiers des intentions de votes. Pour que le «oui» l'emporte, il doit rassembler, outre la majorité des votes, 40 % des 38 000 électeurs inscrits, soit environ 15 000 voix. Cela semble improbable au vu des enquêtes d'opinion. Le vote devrait écarter, au moins temporairement, une question qui a dominé les débats politiques depuis deux ans. M. Swan a annoncé qu'il démissionnerait si l'indépendance était rejetée.

MICHEL AOUN VEUT RENTRER

Paris (Reuters) — L'ancien premier ministre libanais Michel Aoun, qui vit en exil en France depuis 1991, annonce son intention de retourner dans son pays dans un avenir proche pour se présenter aux élections législatives de 1996. «Comment inviter les Libanais à voter librement et contraindre au silence le symbole de la résistante?», s'est exclamé le général chrétien dans un entretien au *Monde* daté d'aujourd'hui. Michel Aoun affirme que le président du Parlement libanais, Nabih Berri, et plusieurs députés, lui ont «demandé de rentrer». Dans le cas contraire, «ce gouvernement qui n'a pas derrière lui 4 % du peuple le paierait très cher, car, un jour, les Syriens partiront», ajoute-t-il. Le général Aoun assure aujourd'hui que «la lutte politique passe par la voie des urnes, pas par le canon» et que le changement passe par «la volonté populaire» à travers «un courant patriote libre».

PAS DE DISCUSSION AVEC LES KHMERS ROUGES

Phnom Penh (AFP) — Les deux co-premiers ministres du Cambodge ont annoncé hier qu'ils rejettent catégoriquement l'appel à de nouvelles négociations de paix lancé la semaine dernière par les rebelles Khmers rouges dont ils n'accepteront qu'une reddition sans condition. «C'est une nouvelle manœuvre des chefs rebelles pour cacher leur défaite et jeter la confusion dans l'opinion nationale et internationale alors que le gouvernement royal est en train de restaurer et développer le Cambodge», ont estimé le prince Norodom Ranariddh et Hun Sen dans un rapport diffusé hier. Cette réaction est la première des chefs du gouvernement de Phnom Penh, depuis qu'un responsable des rebelles avait annoncé la semaine dernière dans une émission sur la radio khmère que les Khmers rouges seraient disposés à se rendre à Phnom Penh, Bangkok, New York ou Paris pour y négocier.

AUSTÉRITÉ: SAN JOSÉ RECOULE

San José (AFP) — Le gouvernement du Costa Rica a accepté hier d'entamer des négociations pour mettre fin à la grève que les 50 000 enseignants du pays poursuivent depuis un mois et de réexaminer son programme néolibéral de «restructuration de l'Etat», a-t-on indiqué de source officielle. Le gouvernement social-démocrate du président José María Figueres discutera notamment avec les enseignants la loi sur le nouveau régime de retraite par capitalisation votée par le Parlement le 8 juillet dernier et qui augmente leurs cotisations tout en diminuant le montant de leurs pensions. La loi sera discutée par une «commission de haut niveau» formée par des représentants des deux parties et les jours de grève seront payés si les enseignants mettent fin à leur mouvement, un des plus longs de l'histoire du pays, selon un document publié par le gouvernement.

SADJIDA HUSSEIN CHERCHE SES FILLES

Amman (Reuters) — Sadjida Hussein, épouse du chef de l'Etat irakien Saddam Hussein, séjourne actuellement à Amman pour tenter d'y rencontrer ses deux filles, qui ont fui leur pays la semaine dernière avec leurs maris, deux responsables militaires en vue, a-t-on appris hier de source jordannaise autorisée. De même source, on déclare ne pas savoir où elle réside ni si elle a pu rencontrer, depuis son arrivée, mardi soir, ses filles Rahda et Rana, épouses respectives du général Hussein Kamel Hassan, responsable des programmes d'armement irakiens, et de son frère le lieutenant-colonel Saddam Kamel, ancien chef de la garde présidentielle. Les deux transfuges, qui ont appelé samedi du palais royal d'Amman au renversement du président Saddam Hussein, sont traités comme des hôtes du souverain hachémite dans des résidences luxueuses de la périphérie de la capitale.

LE CASINO REVIENDRA... AU LIBAN

Beyrouth (AFP) — Le Casino du Liban, qui fut l'un des plus prestigieux établissements de jeux et de spectacles de la Méditerranée, va rouvrir ses portes au printemps prochain, après avoir été gravement endommagé par la guerre. Le président libanais Elias Hraoui donnera en personne demain le coup d'envoi des travaux du casino, qui sont évalués à 35 millions de dollars et financés par des investisseurs libanais, saoudiens, italiens et britanniques. Les salles de jeux (roulette, baccara, black-jack, poker, chemins de fer, machines à sous) seront rénovées, ainsi que les trois salles de spectacle et les six restaurants. Un hôtel cinq étoiles de 100 à 150 chambres sera construit et un parking de 600 places aménagé.

Après l'arrestation de Fernando Botero, le gouvernement décrète des mesures d'exception

La Colombie en «état de choc»

L'opposition dénonce le geste du président, lui-même soupçonné de corruption

D'APRÈS AFP

Bogota — Le président colombien Ernesto Samper, personnellement touché par le scandale sur le financement de sa campagne présidentielle par les trafiquants de drogue du cartel de Cali, a décrété hier l'«état de choc intérieur» — nom officiel de l'état de siège — pour combattre le trafic de drogue et la guérilla.

Hier encore, violences et menaces étaient le lot de la Colombie alors que la classe politique était ébranlée par l'arrestation, la veille, de l'ancien ministre de la Défense Fernando Botero, pour accointances avec les milieux de la drogue.

Le directeur d'une radio locale, Llanorámica Estéreo, a été assassiné hier — probablement par la guérilla d'extrême gauche — alors qu'il se trouvait en direct à l'antenne, dans la localité de Puer-

to Rondon (250 km au nord-est de Bogota), tandis que l'ambassadeur de Colombie en France, Mme Gloria Pachon, veuve de l'ancien candidat présidentiel assassiné en 1989, Luis Carlos Galán, quittait précipitamment la Colombie après avoir reçu des menaces de mort contre elle-même et ses fils.

Pour combattre la drogue et la guérilla... ou pour masquer ses torts?

«Nous devons partir du pays car nous avons des problèmes de sécurité», a déclaré à la presse son fils aîné, Juan Manuel Galán, à l'aéroport de Bogota. Aucune précision n'a été donnée sur la destination de Mme Pachon.

Selon M. Galán, les services du procureur général a recommandé à la famille de quitter la Colombie pour motifs de sécurité, en raison de l'actuelle crise politique.

Le procureur général, Alfonso Valdívieso, chargé de l'enquête sur le financement illégal de la campagne du président

Samper par le cartel de Cali, est le cousin de l'ex-candidat présidentiel assassiné.

M. Valdívieso a reçu plusieurs menaces de mort, selon le vice-procureur Adolfo Salamanca, qui avait révélé il y a deux jours que des trafiquants de drogue avaient engagé des mercenaires étrangers pour tuer le procureur général.

«Écran de fumée» selon l'opposition

C'est dans ce contexte que l'état de siège, qui permet au président d'adopter des mesures d'exception policières et judiciaires, était annoncé hier après-midi.

L'adoption de l'état de siège, selon l'article 213 de la Constitution, est prévue dans les cas de «grave désordre de l'ordre public qui met en danger de manière imminente la stabilité constitutionnelle, la sécurité de l'Etat (...), et qui ne peuvent être combattus par l'utilisation des attributions ordinaires des autorités de police».

L'article 213 précise que «le président

de la République, avec la signature de tous les ministres, pourra déclarer l'état de choc intérieur sur tout le territoire ou une partie, pendant une période non supérieure à 90 jours, pouvant être prorogée durant deux périodes semblables, dont la seconde nécessite l'accord préalable et favorable du Sénat de la République».

L'état de choc intérieur a remplacé l'état de siège lors de la réforme de la Constitution en 1991.

Les porte-parole de l'opposition ont qualifié ces mesures d'«écran de fumée» destinées à détourner l'attention du pays de la crise politique qui s'est aggravée mardi avec l'arrestation de Fernando Botero, homme de confiance du président Samper, ancien chef de sa campagne présidentielle et ex-ministre de la Défense.

Le ministre de l'Intérieur Horacio Serpa a déclaré au cours du débat que le président Samper n'avait pas l'intention de démissionner. «Il ne donnera pas satisfaction à ceux qui réclament sa démission», a affirmé M. Serpa aux parlementaires.



Un soldat bosniaque à vélo, hier, dans les rues de Bihac, ville récemment libérée.

À Banja Luka, les Serbes vengent la perte de la Krajina

L'épuration se poursuit

Sarajevo (AFP) — Des milliers de Croates et de Musulmans terrorisés fuient la région de Banja Luka, où les Serbes ont accéléré le rythme du nettoyage ethnique pour éliminer tous les non-Serbes du nord de la Bosnie.

Mille personnes ont franchi mardi la frontière entre la Bosnie et la Croatie à Davor (50 km au nord de Banja Luka), a indiqué un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés à Sarajevo, Mark Cutts.

Des centaines d'autres ont passé la nuit sous la pluie sur un terrain de football entouré de grillage, dans le nord de Banja Luka.

«Les gens sont poussés hors de leurs maisons. Ils se rendent en un point au nord de la ville et là le chaos est total», a déclaré hier le vice-président de l'Organisation Médécine sans frontières internationale (MSF), Jacques Demilliano, joint par l'AFP à Banja Luka.

Aucune infrastructure n'a été mise en place par les autorités serbes dans ce centre de transit. Les réfugiés se pressent autour d'un unique robinet et les seules toilettes sont inutilisables, selon la même source.

Dans la nuit de mardi à mercredi, MSF

a bricolé un abri avec du plastique pour que les gens puissent se protéger de la pluie. Beaucoup d'enfants et de personnes âgées sont rassemblés là.

«Les circonstances dans lesquelles cela se déroule sont en droite ligne avec le but poursuivi, le nettoyage ethnique. Les gens doivent partir, ils n'ont pas le choix. Ils nous disent: "On est content que notre tête soit toujours sur nos épaules"», a déclaré M. Demilliano.

Les réfugiés arrivent de plus en plus nombreux des villages environnants. «Ce matin, il y en a déjà plus de mille. Cela se dit, les gens savent qu'il y a un point de départ là-bas. Ils viennent de plus en plus loin.»

Les organisations humanitaires internationales ont demandé sans succès aux autorités locales de trouver un autre lieu de rassemblement, où le départ des réfugiés pourrait être organisé plus dignement.

Cette nouvelle vague d'expulsion des non-Serbes de Banja Luka survient après l'arrivée dans la région de dizaines de milliers de Serbes de Krajina qui ont fui début août l'avancée de l'armée croate.

130 000 d'entre eux sont déjà passés en Serbie, 20 000 autres se trouvent toujours dans la région de Banja Luka.

Selon le «plan de paix» américain

Serbes de Bosnie et de Serbie pourraient se fédérer

Belgrade (Reuters) — Le plan de paix américain en ex-Yougoslavie constitue un savant dosage de menaces et de promesses à l'adresse des belligérants, mais consent aussi d'importantes concessions aux Serbes en cas d'accord, déclaration de source diplomatique occidentale.

Le plan est encore confidentiel, mais plusieurs diplomates européens interrogés par Reuters dans diverses capitales en ont révélé les grandes lignes. Il emprunte de nombreux éléments à des initiatives antérieures demeurées infructueuses.

Washington souhaite que le document soit maintenu secret tant que les détails en sont discutés par ses alliés et les divers protagonistes de la question yougoslave.

Aux termes du projet, les Bosno-serbes s'exposeraient, s'ils persistaient dans leur intransigeance, à une levée des objections du président Clinton quant à la suppression de l'embargo sur les ventes d'armes aux musulmans. De plus, les Etats-Unis préconiseraient alors des bombardements intensifs de l'OTAN contre les Serbes. Dans ce cas, la Force de protection de l'ONU se retirerait.

Un refus de Sarajevo provoquerait également un retrait des Casques bleus et une levée probable de l'embargo sur les ventes d'armes à toutes les parties, ce qui permettrait donc un réarmement général des belligérants.

Le plan va toutefois au-delà de la Bosnie. Son but est de parvenir à un règlement d'ensemble concernant aussi la Serbie et la Croatie, principales républiques de l'ex-Yougoslavie.

Les grandes puissances tentent depuis des mois d'obtenir du président serbe Slobodan Milosevic la reconnaissance de la Bosnie, qu'ils posent en préalable à une suspension des sanctions de l'ONU frappant Belgrade.

Dans les milieux diplomatiques, on souligne que Washington propose maintenant une levée — et non une suspension temporaire — des sanctions si Milosevic permet d'aboutir à une reconnaissance mutuelle des parties.

Sur le terrain, la proposition américain

ne conserve le partage de la Bosnie à parts sensiblement égales entre les Serbes et une fédération islamo-croate, conformément au plan établi l'année dernière par les cinq pays du groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie). Ce plan a toutefois été rejeté par les Serbes, auxquels il concède 49 % du territoire au lieu des 70 % que ceux-ci contrôlent actuellement.

Une confédération «serbo-serbe»

Une autre disposition prévoit l'élargissement du «corridor de Brcko», étroite bande de territoire tenue par les Serbes.

Washington envisageait également de concéder aux Serbes l'enclave de Gorazde, considérée elle aussi comme «zone de sécurité» des Nations unies. Cette hypothèse a néanmoins été écartée compte tenu de l'opposition catégorique qu'elle rencontrait à Sarajevo.

De plus, les rebelles serbes auraient — pour la première fois — le droit de former une confédération avec la Serbie, sur le modèle de l'actuelle fédération islamo-croate parrainée l'année dernière par les Etats-Unis.

La Bosnie demeurerait officiellement un Etat unique, internationalement reconnu au sein de ses frontières actuelles et dont le gouvernement siègerait à Sarajevo. En échange des concessions accordées aux Serbes, elle obtiendrait davantage de territoire autour de la capitale, ce qui améliorerait sa sécurité.

Washington, d'autre part, est prêt à faire preuve de souplesse en ce qui concerne la délicate question du découpage territorial. Il est favorable à des négociations directes entre les parties pourvu que celles-ci aboutissent à un accord et que la fédération islamo-croate obtiennent toujours au moins 51 % du territoire, conformément au plan du Groupe de contact.

En cas d'accord entre les parties, le plan américain propose une importante aide internationale pour financer la reconstruction de la Bosnie. Mais en cas d'échec, on choisirait la voie de la coercition.

Des scientifiques australiens et néo-zélandais l'affirment

L'atoll de Mururoa est sans danger

Brisbane (Reuters) — Les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud ne comportent pas de risques majeurs pour la santé des habitants de la région en dépit des fuites radioactives, ont déclaré hier des chercheurs australiens et néo-zélandais.

«L'impact sur la santé des populations du Pacifique n'est probablement pas significatif», a indiqué Peter Davies, professeur de géologie à l'Université de Sydney.

Selon le rapport sur les conséquences des essais nucléaires pratiqués par la France en Polynésie remis lors d'une rencontre des ministres de l'Environnement de la région, l'atoll de Mururoa, principal site d'expérimentation, ne court pas le risque d'une cassure brutale. En revanche, il est probable que des fuites radioactives y

soient détectées dans les cinquante années à venir.

«Ce ne sera pas comme une bulle qui éclate, prévient Peter Davies, mais une lente déperdition avec le temps.»

Les scientifiques ne pensent cependant pas que les fuites radioactives dépasseront le seuil du danger pour la santé des populations.

Un faible impact sur les populations

«Même si nous n'avons pas assez de données pour établir des modèles fiables, nous avons des informations qui indiquent que les quantités probables de substances (radioactives) dans ces eaux seront très basses», assure Helen Garnett, directrice de l'Organisation australienne des technologies et sciences du nucléaire qui supervisait

les travaux des vingt scientifiques.

«En raison des facteurs de dilution de l'environnement marin, l'impact potentiel sur les populations hors de Mururoa sera faible», poursuit-elle.

L'étude menée conjointement par des chercheurs australiens et néo-zélandais est basée sur trois enquêtes indépendantes sur l'environnement des atolls de Mururoa et de Fangataufa, en Polynésie française, où huit essais nucléaires doivent être exécutés entre septembre prochain et mai 1996.

«Il est improbable que les huit tests à venir produisent des cassures majeures de l'atoll, même si les preuves sont insuffisantes pour en être absolument certains», indique l'étude.

MENS SANA IN CORPORE SANO

É D I T O R I A L

Oka: une gaffe de société

Gilles Lesage

C'est un rapport d'enquête fort substantiel que le coroner Guy Gilbert a finalement rendu public, hier, sur les causes et circonstances de la mort du caporal Marcel Lemay lors du fatidique assaut de la Sûreté du Québec, au matin du 11 juillet 1990. Même après cinq ans, ce document fort étoffé ne répond pas à toutes les questions, loin de là. Mais il met le doigt carrément sur des failles et carences qui perdurent encore et démontrent, hélas, que le volcan d'Oka-Kanesatake est loin d'être éteint. À preuve, des incidents récents font ressortir que, de part et d'autre, les leçons de la confrontation sanglante avec les *warriors* n'ont pas été apprises et digérées.

Si volumineux soit-il, le rapport en décevra plusieurs en ce qu'il ne dit pas expressément qu'il a tué M. Lemay et ne porte pas d'accusations contre qui que ce soit. Il importe toutefois de rappeler que tel n'était pas son mandat, contrairement à la croyance populaire. Longues et laborieuses, ses audiences ont quand même permis d'établir que le caporal a été abattu d'un tir intentionnel d'un tireur installé dans les limites de la pinède, alors occupée par des Mohawks munis d'armes militaires. Toute la lumière n'est pas faite, mais cette conclusion exclut l'hypothèse que M. Lemay se soit atteint accidentellement ou qu'il ait été tiré par des coéquipiers de la SQ.

La suite des choses, à cet égard, relève de l'enquête policière. Quant à lui, après avoir abordé brièvement les causes de ce drame humain, le coroner examine en long et en large les circonstances de cet épisode sanglant, en examine le contexte global qui, seul, lui permet de faire des recommandations utiles et pertinentes. Et sur ce plan, M. Gilbert y va avec franchise, décortiquant les faits et gestes qui devaient être et ne se privant pas de montrer du doigt les responsables qui ont failli à leur tâche. Certains diront qu'il est allé trop loin. Force est pourtant de constater que le climat malsain qui prévalait reste troublant et que des gestes draconiens sont requis pour crever l'abcès.

Des Mohawks à la Sûreté, en passant par les municipalités et les gouvernements supérieurs, tout le monde y goûte et a sa part dans ce que le coroner appelle, à juste titre, une gaffe de société. Pas facile, dans un tel cafouillis, de faire le partage précis des blâmes nominatifs, en ce sens que lorsque tout le monde est en partie responsable, personne ne l'est à titre individuel. D'autant que, après cinq ans et muni de précieux témoignages, il est plus facile de refaire le film et d'épingler le malaise et la confusion qui ont mené à l'enfer du 11 juillet, à la déroute, à une mort violente et à l'échec de l'assaut sanglant.

Le coroner fait bien ressortir que, le matin du 11 juillet, la SQ s'est immiscée indûment dans un vieux contentieux communautaire, politique et civil, entre les Mohawks de Kanesatake et la municipalité d'Oka. Contrairement à la pratique normale, le ministère de la Sécurité publique n'a eu aucune connaissance préalable de cette opération d'envergure. La SQ était malvenue d'intervenir de la sorte, pour plusieurs raisons évidentes, que le rapport met en relief. Ainsi, l'intervention «musclée» dérogeait à la règle voulant qu'en milieu autochtone, le gouvernement du Québec privilégiait la négociation, comme il se doit, comme voie de solution aux problèmes. De plus, la SQ a ignoré des avertissements répétés en haut lieu démontrant l'imprudence d'intervenir contre des guerriers (*warriors*) embusqués. L'intervention a été menée sans une connaissance complète de l'ampleur du risque couru par les policiers, étant donné la présence de *warriors*.

La responsabilité de la SQ est donc énorme, en ce sens qu'elle est intervenue sans urgence et sans nécessité. Seul le hasard explique qu'il n'y ait pas eu plus de victimes, note le coroner. Car des femmes,

des enfants, d'autres agents de la SQ et des journalistes se sont retrouvés pris au milieu de quelque 100 coups de feu tirés, pour la plupart, à l'aveuglette et à hauteur d'homme. Étant donné qu'il y a eu une seule mort d'homme, certains prétendent que ça aurait pu être pire. Ce qu'il importe plutôt de faire ressortir, à la lecture de ce rapport accablant, c'est qu'il y a une mort de trop. Elle n'était pas inévitable.

En dépit du cadre restreint qui était le sien et des embûches qu'il a dû surmonter avec les moyens du bord, M. Gilbert s'est employé à tirer les conclusions et recommandations qui s'imposent, pour la SQ et les Mohawks bien sûr, mais aussi pour mettre un terme à ce qu'il ne craint pas d'appeler l'inertie des gouvernements. Car il s'agissait d'un problème que la SQ n'aurait pas dû avoir à résoudre d'elle-même, insiste justement le coroner, c'était un problème de société, de gouvernements. Ça l'est encore d'ailleurs.

Aussi, M. Gilbert fait plusieurs recommandations aptes à faire disparaître la confusion et l'ignorance qui ont tragiquement prévalu le 11 juillet 1990. Par exemple, un conseil de sécurité devrait éclairer et

Des relations aussi empoisonnées qu'à l'été 1990

conseiller le ministre de la Sécurité publique et le directeur général de la Sûreté du Québec, advenant un besoin ponctuel comme celui d'Oka au printemps 1990, avant le cruel «été indien». Ainsi, on pourrait faire disparaître le malaise persistant que l'enquête a fait ressortir entre le gouvernement et la SQ. Car, insiste M. Gilbert avec raison, la police est autonome et a pour seul maître la loi, mais elle est aussi sous l'autorité du ministre responsable. L'équilibre n'est pas facile, il est pourtant essentiel dans une société démocratique.

Le traitement des crises dans une société est un rôle qui incombe à l'État, note le coroner avec pertinence. Pour le bien jouer, l'État doit être bien renseigné. Il est mauvais que la police garde pour elle-même et traite à sa seule manière des renseignements concernant la sécurité publique. Agir ainsi, c'est comme laisser le gouvernement à la police. C'est ce qui s'est passé à Oka, le 11 juillet 1990, écrit sans ambages M. Gilbert. Il propose divers moyens pour remédier à cette anomalie grave et dangereuse. Dès hier, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a accueilli avec enthousiasme le rapport d'enquête.

C'est de bon augure pour l'avenir. Car le rapport est sévère contre l'inertie des gouvernements. Les gouvernements n'ont pas gouverné, insiste le coroner. L'excuse de ne pas avoir su n'est pas recevable. Il a parfaitement raison.

Maintenant que l'on sait, il faut un coup de barre décisif. Car les malaises persistent et des affrontements menacent toujours. Au point que les circonstances du décès du caporal Lemay prévalent encore. Rien n'a encore été modifié au sein des institutions afin de nous préserver d'événements semblables. Il suffit d'évoquer la question territoriale, immense pomme de discorde, et le rôle de la SQ à Kanesatake, pour se rendre compte que les problèmes restent énormes.

Ce rapport éloquent, troublant et salutaire, dégage des leçons qui s'imposent d'emblée. Puisse-t-il ne pas prendre trop tôt la poussière qui est souvent le lot de ce genre d'exercice périlleux.

L E T T R E S

Démangeaisons ethniques...

L'article de Mario Cloutier sur la fête nationale des Péruviens, version montréalaise, commence mal («Le parc Jeanne-Mance, ce n'est pas le Pérou, mais...», *Le Devoir*, 1^{er} août 1995): «Le parc Jeanne-Mance ce n'est pas le Pérou, mais... on s'y croirait presque. Pourtant il n'y a pas de montagnes d'immondices qui nous accueillent comme à la sortie de l'aéroport (à Lima)...» M'enfin, quel est le rapport? Toute la chronique est de la même eau — sur l'ambiance générale de la fête, les gens, leurs coutumes. L'agacement du journaliste semble mis au service d'une pub subliminale: «Un conseil, n'allez pas au Pérou! Ou pis encore: «Des Péruviens vivent ici, au Québec». Le seul élan de générosité est dédié aux chevaux, «magnifiques», «gracieux et agiles». Je cherche en vain à comprendre: comment peut-on investir autant de mauvaise foi dans la couverture d'un événement aussi anodin et sympathique? Si M. Cloutier souffre de démangeaisons ethniques, qu'on le colle à la couverture des courses de chevaux!

Yvon Grenier

Québec, 1^{er} août 1995

... même à la maison?

Désolé, cher monsieur, d'avoir paru agacé, alors que je m'étais en fait bien

amusé aux fêtes péruviennes du 28 juillet. C'est drôle, ma belle-mère, Juanita Galvez, a bien ri et mes beaux-frères rigolent encore de leur lecture du *Devoir* du 1^{er} août. Mais peut-être ai-je mal compris l'humour péruvien. Peut-être *La Republica* et ses caricatures que j'attends toujours avec impatience m'ont-elles trompé sur la culture péruvienne. Peut-être ne devrais-je pas parler espagnol devant les enfants à la maison, surtout quand ma femme, née à Lima, au Pérou, me traite de cholo (paysan)... Peut-être que je connais trop bien le Pérou après tout. Mais, au fait, quand vous parlez d'événement anodin, M. Grenier, je me demande bien quelle définition vous donnez au mot «anodin»... Inoffensif? Sans importance? ... Sans rancune!

Mario Cloutier

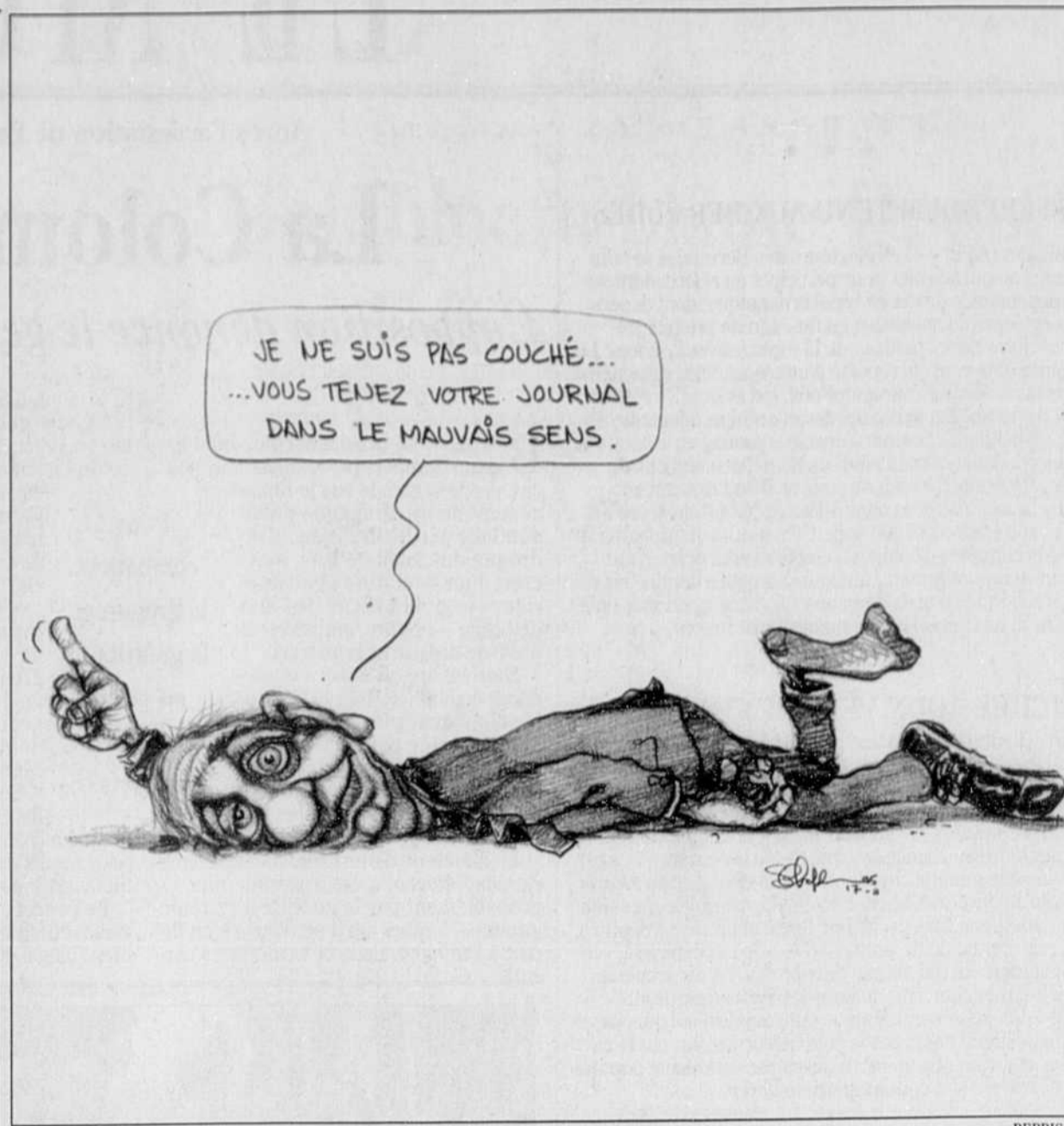
Le Moyen Âge dénaturé

Tout en saluant l'initiative de M. D'Anjou, le concepteur des Médiévales qui animent la ville de Québec, on peut mettre en doute certains côtés modernes de l'événement. L'alliage du moderne et du Moyen Âge a parfois des relents de mauvais goût et d'inexactitudes. À preuve la lecture du guide officiel nous apprend que la construction de la cathédrale Notre-Dame de Paris a commencé en 1163

pour se terminer vers 1250 mais l'agence Thomas Cook, dans la même publication, en situe la terminaison en 1345 dans son annonce publicitaire de style gothique (il faut bien faire Moyen Âge). Qui croire (Notre-Dame de Paris fut achevée en 1275 selon *L'Atlas historique* paru chez Stock). Dans la même page, on trouve la ridicule réclame de la botte moderne des chevaliers, disponible à la botte Western Cartier Inc. et tac pour le mauvais goût! Dans la même revue, on trouve une succulente invitation de la ville de Saint-Étienne-de-Lauzon, qui prétextant l'arrêt chez elle des cavaliers de la Grande Chevauchée, en profite pour inviter les lecteurs à acquérir une propriété subventionnée par l'entremise du maire chevalier de l'endroit que relance le «directeur et... argentier» de la caisse populaire du lieu avec, bien sûr, des conditions de prêts avantageuses. Le ridicule ne tue pas!

Par contre, l'opuscule nous instruit, par de courts textes, de la vie de ce passé dont nous sommes tous héritiers.

Si on ne veut pas tuer la poule aux œufs d'or, il serait plus que temps que M. D'Anjou fasse table rase de toutes ces balourdises et sottises pour donner un sens aux Médiévales de Québec, celui de nous instruire correctement de la chose.

François Touchette
Consultant en gestion de l'information
Août 1995

REPRISÉ

Une charade préréférendaire

Mon premier est une manchette de première page de *La Presse* du samedi le 12 août dernier affirmant que «Les jeunes allophones boude les français». S'appuyant sur des chiffres datant de juin 1995 et émanant du Conseil scolaire de l'île de Montréal, certains faits sont révélés, dont quelques-uns particulièrement troublants.

Les allophones (parlant une langue autre que le français et l'anglais) représentent le tiers des élèves montréalais. Un nombre croissant d'écoles deviennent en majorité peuplées d'enfants allophones. Loi 101 oblige, ils fréquentent l'école française huit fois sur dix. Mais, quand ils font un transfert linguistique (c'est-à-dire quand ils optent pour utiliser une autre langue que la leur dans la vie quotidienne), les deux tiers d'entre eux choisissent l'anglais plutôt que le français. Quand ils décident de faire des études postsecondaires, ils s'inscrivent dans des institutions anglophones.

Mon second est un rappel des plus récentes données statistiques sur la situation du français au Canada et au Québec provenant du recensement de 1991. Ces données, mises en évidence dans le mémoire présenté par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la Commission nationale sur l'avenir du Québec en mars dernier, nous indiquent notamment que le pourcentage de francophones au Canada est en baisse constante et qu'il a désormais chuté sous la barre fatidique du 25%.

À l'extérieur du Québec, les francophones subissent une assimilation et une décroissance démographique qui s'accroissent. Ils ne représentent plus que 3 % de la population. Au Québec même, le pourcentage des francophones a diminué légèrement depuis 1981. Quand ils abandonnent leur langue maternelle, les deux tiers des allophones adoptent l'anglais comme langue d'usage. Plus de



PIERRE GRAVELINE

francophones choisissent l'anglais comme langue d'usage que l'inverse. Dans moins d'une décennie, les francophones seront minoritaires sur l'île de Montréal.

Mon troisième est une constatation. Seule l'obligation faite aux allophones d'envoyer leurs enfants à l'école française a permis au Québec de freiner son anglicisation. Or, comme le démontre mon premier, cette obligation s'avère inefficace dans un contexte provincial et demeure fortement contestée par les anglophones qui la jugent «discriminatoire».

Qui plus est, seule une mobilisation des forces vives du Québec et l'établissement d'un rapport de force face à l'État fédéral ont rendu possible la mise en œuvre partielle de la loi 101. Or, la mobilisation populaire pour la promotion du français n'est plus qu'un souvenir et un NON référendaire briserait le rapport de force du Québec.

Mon quatrième est une équation qui repose sur le fait que toutes les prévisions démographiques annoncent un maintien du faible taux de natalité et par conséquent un déclin à moyen terme de la population québécoise. Or, le déclin démographique se traduira par une diminution du poids politique du Québec dans le Canada, donc par un affaiblissement encore plus marqué de sa capacité de maintenir sa législation linguistique.

En outre, il entrainera une hausse de l'immigration pour tenter de compenser la décroissance de la natalité, donc, toujours dans un contexte où

le Québec demeure une simple province, une reprise de son anglicisation. Celle-ci sera plus ou moins rapide selon le temps que mettra le «libre choix de la langue d'enseignement» à triompher.

Mon cinquième est une cécité. Celle de l'intelligentsia québécoise qui, dans sa vaste majorité, refuse désormais de voir ces réalités, trouve «politiquement incorrect» et passée de mode toute allusion à la question linguistique, considère «nationaux» ceux qui osent l'évoquer à leurs risques et périls et l'a écartée du débat public comme un tabou honteux.

Mon sixième et dernier est un gouvernement qui, incapable de situer la problématique culturelle québécoise dans des termes modernes et craignant comme la peste d'être accusé de «nationalisme ethnique», n'a pas tenu son engagement de restaurer la loi 101. Il n'a pas assumé sa responsabilité d'instaurer une enquête sur la situation linguistique à Montréal. Il en a même oublié de mentionner dans son avant-projet de loi sur la souveraineté qu'un Québec indépendant serait un État français.

Ce gouvernement et les partis politiques qui le soutiennent se sont soigneusement abstenus à ce jour d'aborder franchement les aspects linguistiques et culturels du débat sur l'avenir du Québec. Ils viennent d'amorcer une campagne préréférendaire qui sera manifestement centrée sur ses dimensions économiques. L'enjeu fondamental du référendum, à savoir l'existence ou non d'une volonté collective de maintenir une société francophone en Amérique du Nord, ne sera peut-être même pas soulevé.

Mon tout est par conséquent un peuple qui, rassuré depuis l'adoption de la loi 101 et insidieusement trompé par le silence de ses élites, se laisse bercer par une illusoire quiétude linguistique et culturelle et se demande avec étonnement quel motif impérieux pourrait-il bien avoir de voter OUI le 30 octobre prochain.

À P R O P O S

... du travail des écoliers

Une étude réalisée auprès de 71 000 étudiants américains des niveaux équivalents au secondaire V et à la première année de cégep du système d'enseignement québécois, révèle que:

- près du tiers des étudiants travaillent plus de 20 heures par semaine. De ce nombre, 15 % des garçons et 94 % des filles travaillent plus de 31 heures par semaine;
- plus le nombre d'heures travaillées est élevé, plus les étudiants consomment des cigarettes, de l'alcool, de la marijuana, de la cocaïne et des amphétamines, et plus ils négligent de faire de l'exercice, de manger adéquatement et de prendre des heures de sommeil convenables;
- les garçons qui ne travaillent pas ont moins de démêlés avec la police;
- l'argent que rapporte le travail devient de plus en plus

un problème en soi, du fait que les jeunes disposent d'importantes sommes qui ne servent souvent qu'aux loisirs, ce qui les prépare mal à affronter leurs futures obligations financières.

L'auteur de l'étude atténue cependant la portée de ces constatations en soulignant que les étudiants qui ont déjà des difficultés scolaires sont peut-être plus susceptibles d'effectuer de longues heures de travail à temps partiel, et que ce n'est peut-être pas le travail après la classe qui est à l'origine de leurs difficultés.

Le Conseil du patronat du Québec est pour sa part d'accord avec le fait que les jeunes travaillent après l'école. Mais encore faut-il qu'en apprenant aux jeunes à gagner quelques dollars, on les aide également à ne pas décrocher. *Bulletin du Conseil du patronat*, mai 1995

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Conflit de générations

Loin, très loin
du pouvoir

MARTIN DUCHARME

Étudiant

Louis Cornellier, dans un article publié le 25 juillet dans *Le Devoir*, nous brossait un tableau supposément lucide d'une jeunesse qu'il accuse d'être réactionnaire et d'en vouloir aux baby-boomers. Ce qui frappe d'abord dans ce texte, c'est toute l'énergie que M. Cornellier dépense pour décrier une génération qu'il ne comprend manifestement pas.

Il taxe les jeunes d'être porteurs d'une idéologie néolibérale de droite (encore un peu et il utilisait le mot fasciste) qui est manifestement l'apanage d'un groupe qui leur est étranger. Qui, tant aux États-Unis qu'au Canada, fait des pressions pour que le fameux «bâton néolibéral» frappe les plus démunis de notre société? Les jeunes? Mon œil! M. Cornellier soutient pourtant, contre toute logique, que les actuels tenants du pouvoir ne se retrouvent pas parmi la génération lyrique. Qui détient donc les rênes des partis politiques, des banques, des médias et du mouvement syndical, alors? M. Cornellier n'en souffle mot.

M. Cornellier affirme également que pour les jeunes, «les syndicats constituent l'incarnation la plus abominable». Aucun jeune de ma connaissance n'est contre la sécurité d'emploi, les avantages sociaux et les salaires faramineux. Encore faudrait-il pouvoir y avoir accès. C'est contre l'hermétisme du marché du travail que nous menons un combat. Ce que nous voulons, c'est un système qui permette à tous une chance égale établie en fonction des compétences réelles. Nous sommes contre la protection des incompetents. Ancienneté ou pas. N'est-il pas inquiétant de faire la lecture du *Principe de Peter* après celle d'une convention collective?

En dépeignant ainsi une génération complète comme une bande de frustrés prêts à renverser une bourgeoisie bien assise sur ses prérogatives, M. Cornellier sombre lui-même dans la paranoïa qu'il voulait pourtant rejeter sur les jeunes. Qui plus est, son «cocktail» de défauts dont il nous affuble en contient un qui risque de faire sortir plus d'un jeune de ses gonds: le «rejet de la souveraineté politique telle qu'actuellement proposée». En quoi le rejet d'idées dépassées est-il une tare? Le projet actuellement proposé — quoique imposé serait peut-être plus juste — est manifestement issu d'une autre époque et ne nous rejoint pas. Point à la ligne. Je vois mal comment M. Cornellier arrive à y percevoir un désir d'oppression envers les baby-boomers.

S'il tient vraiment à s'imprégner de la pensée des jeunes, je suggérerais à M. Cornellier de lire deux revues d'idées faites par des jeunes: *Virtuosités* et *Lèse-Majesté*. La première adopte un point de vue socialiste tandis que la seconde se veut une tribune axée sur la pluralité idéologique. On est loin de la droite intolérante. *Le Monde diplomatique*, dans sa livraison de juillet, examine les causes de la faillite du système libéral tel qu'on le connaît aujourd'hui. Cette dernière lecture aiderait sûrement notre auteur à y voir plus clair au sujet de la montée de l'ultralibéralisme. Quant à la guerre des sexes dont M. Cornellier semble déplorer la disparition, disons seulement que ce serait son retour qui serait porteur d'une «régression sociale ahurissante».

Ou insurgé,
ou complice

Le combat est ailleurs

LOUIS CORNELIER

Professeur de littérature
Cégep de Joliette

J'ai voulu, en écrivant «Ils délirent ces jeunes» (*Le Devoir*, 25 juillet 1995), quitter les ornières de l'âge pour discuter sérieusement. Or, la réplique d'Éric Dufresne tirée «Refaire le monde... encore» (*Le Devoir*, 8 août 1995) m'oblige à y revenir, compte tenu du fait que celui-ci m'amalgame, dans son emportement juvénile, à «l'autre génération». Voilà donc une mise au point: j'ai 26 ans et je ne suis pas un fervent admirateur de Lysiane Gagnon.

La conclusion de mon intervention, me semblait-il, était claire: «S'il faut engager le combat pour en finir avec l'injustice sociale, c'est d'abord en quittant les ornières de l'anti-baby-boomerisme, ainsi que les autres dérives idéologiques du même acabit, que nous pourrions nous y atteler.» Et que mon pompiste soit criblé de diplômes n'y change rien. Identifier les exécutifs selon le critère de l'âge sera toujours une erreur.

Cela dit, qu'on me permette deux ou trois remarques afin de clarifier les choses. D'abord, sur la question de la dette qui semble en obséder plusieurs, y compris l'étudiant redresseur de torts. Richard Langlois, dans *Pour en finir avec l'économisme*, a fait la lumière sur ce point: l'augmentation de la dette fédérale entre 1975 et 1990 est due, principalement, aux taux d'intérêt trop élevés et aux abris fiscaux trop généreux octroyés aux entreprises. Les programmes sociaux n'en sont responsables que pour 6 % du total. Voilà comment s'expliquent les marifas pleines et les terrains de golf qui affichent complet.

Ensuite, concernant la façon juste de lire *La Génération lyrique* de François Ricard, un seul commentaire: il faut être bien naïf, je ne dirai pas étudiant, pour se fonder sur sa lecture personnelle d'une œuvre (dans ce cas-ci biaisée) au détriment de l'esprit qu'elle dégage dans la conscience de ceux qui la reçoivent. *La Génération lyrique*, après *Acceptation globale* de Benoît et Chauveau et *La Chasse à l'éléphant* de Richard Martineau, a été reçu, bête peut-être mais réalité, comme une remise en question de l'État providence basée sur l'équation suivante: État providence = baby-boomers = dette publique et compressions, et, donc, récession économique. Aussi, si ce Ricard a voulu dire autre chose, ce qu'Éric Dufresne semble tenir pour acquis, il n'avait qu'à le dire. C'est son problème, et celui de ses thuriféraires, par le nôtre.

Enfin, s'il faut absolument le redire, aussi bien le faire clairement: la guerre des générations est sans issue. Le combat, si combat il doit y avoir, ce que je crois, est à mener ailleurs. Le plus rigolo, c'est que j'ai déjà lu et encensé *La Génération lyrique* de François Ricard (*Cité Libre*, février-mars 1993). Mais je sais, depuis, qu'à la résignation affectée d'Ézra Pound, vaut mieux préférer l'insoumission de Jules Vallès: «Ou insurgé, ou complice; il n'y a pas à sortir de là.» L'âge ne compte pas.

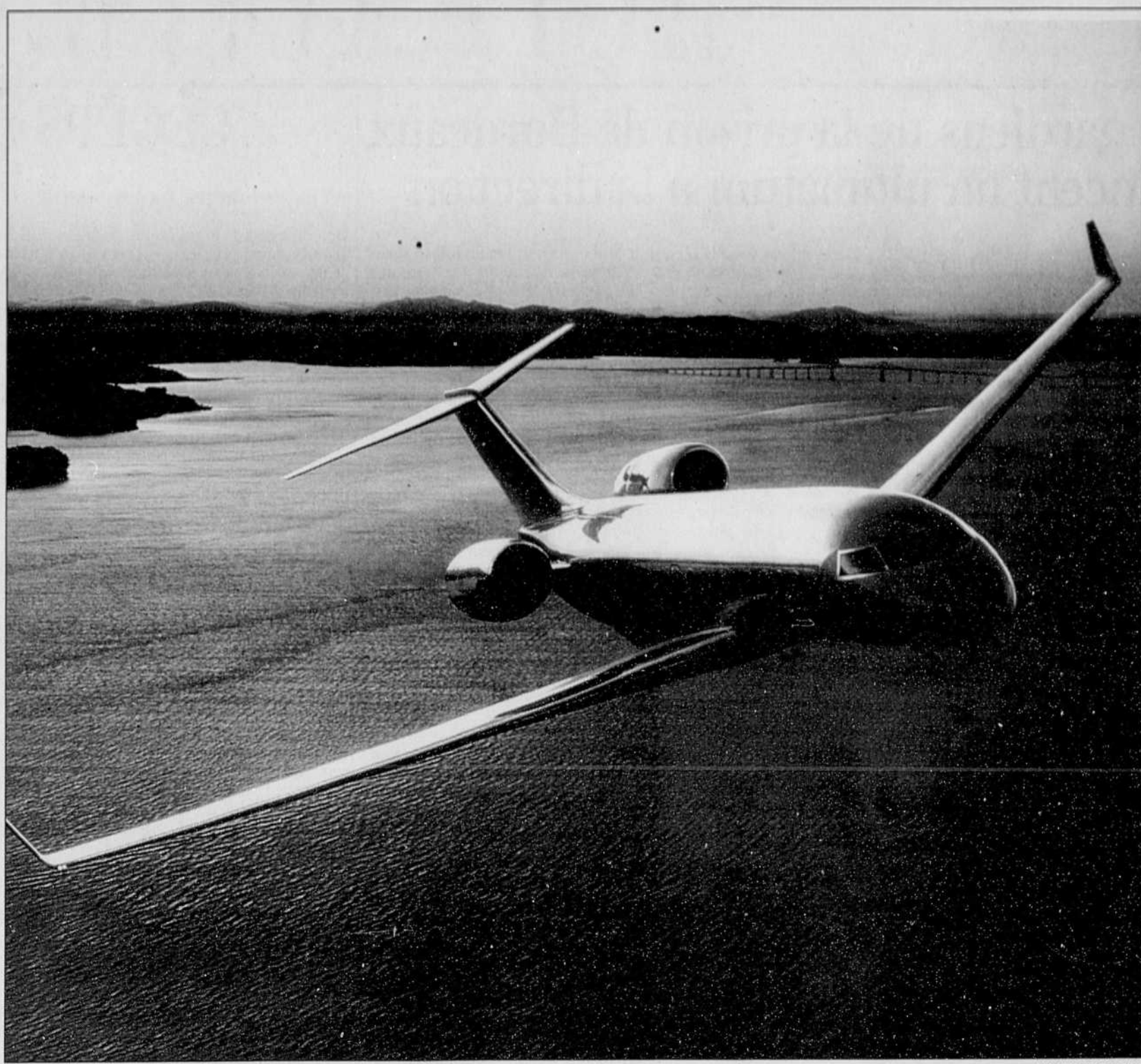


PHOTO ARCHIVES

Bombardier, qui fait parler d'elle ces temps-ci par la construction du Global Express tel qu'illustré ici, compte parmi les grandes compagnies québécoises dont le rayonnement profite au reste du Canada.

La quarantaine économique, une menace en l'air

Le Canada n'aura d'autre choix que de conserver ses liens avec le Québec

HUGO SÉGUIN

Candidat à la maîtrise

The Norman Paterson School of International Affairs

À peine sorti des planches à dessins en juin dernier, la proposition tripartite (PQ, BQ, ADQ) de partenariat économique et politique entre le Québec et le Canada a été ridiculisée et rejetée sans autre forme de procès par l'ensemble des faiseurs d'opinion du Canada anglais. Les récentes déclarations de Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta, et du Reform Party sont venues donner une manifestation politique à ce «front du refus».

Pourtant, cette proposition ne fait qu'énoncer une idée-force relativement simple et persuasive à l'attention du reste du Canada advenant la souveraineté du Québec: maintenons, à notre avantage mutuel, l'essentiel de l'espace économique canadien tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Au-delà des propos méprisants, des menaces et des sarcasmes, il ne se trouve encore personne dans le reste du Canada pour expliquer en quoi, sur le plan économique, le maintien de l'espace économique canadien est irrecevable et irréalisable. Peut-être les analyses fédéralistes, ayant fait relâche pendant la période estivale, n'ont-ils pu encore prendre connaissance de certaines réalités, auquel cas nous nous empressons de leur fournir ici quelques données pertinentes afin de leur permettre de prendre part au débat référendaire.

Chaque année, les Québécois et leurs entreprises achètent pour plus de 30 milliards \$ de biens et services (31,661 milliards \$ en 1993) de l'Ontario, des Maritimes et des provinces de l'Ouest. Quant à lui, le reste du Canada importe sensiblement autant de biens et de services québécois (32,795 milliards \$). Le Québec représente ainsi, pour le reste du Canada, le deuxième débouché commercial en importance après les États-Unis, bien avant l'Europe, le Japon, la Chine ou tout autre pays au monde. Ce n'est pas banal.

Au-delà des chiffres, il s'agit souvent d'entreprises canadiennes qui tirent du marché québécois une part importante de leur chiffre d'affaires ou qui s'approvisionnent au Québec en intrants spécialisés pour la production de produits finis. Il ne faut pas oublier non plus les activités de grandes compagnies telles Bombardier, Northern Telecom et Spar Aerospace, dont le fonctionnement intégré à l'échelle canadienne, voire nord-américaine, risquerait d'être «perturbé» par une rupture de l'espace économique canadien.

En fait, le slogan de Ralph Klein, du Reform Party et de leurs disciples, «No deal with Quebec», veut donc dire: «aucune entente que ce soit avec notre deuxième plus grand partenaire commercial».

Et au-delà de cette valse des milliards, il y a des emplois. Selon Statistique Canada, plus de 352 000 travailleurs du reste du Canada (400 000 selon des don-

nées plus récentes) doivent leur emploi à la seule existence du marché québécois. En Ontario seulement, on en dénombre plus de 250 000. Dans les Maritimes, près de 30 000 et dans l'Ouest, près de 75 000. Lorsque Ralph Klein et les autres premiers ministres rejettent la proposition souverainiste de maintenir l'espace économique canadien, ils mettent en péril dans leurs propres provinces des dizaines de milliers d'emplois.

Le Canada a été érigé à coups de programmes d'infrastructures (canaux, routes, chemins de fer), de réglementations et de subventions régionales. L'espace économique canadien s'est également longtemps caché derrière des politiques protectionnistes pour éviter l'engloutissement continental. Résultat: des flux commerciaux est-ouest qui, bien que déclinants, continuent de générer une forte activité économique et de créer des emplois.

À tel point que le très fédéraliste John McCallum, de la Banque Royale, qui n'en manque pas une pour pourfendre les séparatistes, et John F. Helliwell, professeur à l'Université de Colombie-Britannique, proclament à travers le Canada en mai dernier «l'extraordinaire force de création de commerce de l'Union économique canadienne», arguant que le commerce entre les provinces canadiennes est plus dynamique que le commerce avec les États-Unis. Selon eux, le Québec aurait tort de tourner le dos au reste du Canada, lui qui lui procure tant de bienfaits. Ils ont parfaitement raison.

Mais ces enseignements valent tout autant pour le reste du Canada. Tous ces faiseurs d'opinion du Canada anglais qui rejettent d'avance tout partenariat économique avec un Québec souverain devraient également écouter les doctes vérités de John McCallum.

Libre-échange et rationalité continentale

Enfin, malgré ses réticences initiales du temps de son purgatoire dans l'opposition, le Parti libéral de Jean Chrétien est maintenant tout à fait acquis à l'idéologie libre-échangiste. Véritables croisés, le premier ministre et son ministre du Commerce international sillonnent aujourd'hui les cinq continents à la recherche de partenaires avec qui signer des ententes de libre-échange: Chili en 1996, Amérique latine et Asie du Sud-Est au début du prochain millénaire. Europe? *Anytime*. Il ne s'en trouve plus au Canada anglais pour s'y opposer, comme cela était le cas au milieu des années 1980. Faisant de l'emploi la priorité des priorités, le gouvernement fédéral a convaincu tout le monde que la libéralisation des marchés était synonyme de création d'emplois.

«Le protectionnisme n'est pas de gauche ou de droite», disait Jean Chrétien à l'occasion d'une réunion du Parti libéral en 1991, «le protectionnisme est tout simplement paillard». «La globalisation des marchés n'est pas de gauche ou de droite: c'est une réalité incontournable», concluait-il (*The Globe & Mail*, 2 août 1994). C'est ce même gouvernement fédéral qui établit que le rejet de toute entente économique avec un Québec souverain constituera un axe de communication privilégié pendant la prochaine campagne référen-

taire. «Un plan d'action excellent!», d'y aller le plus sérieusement du monde le ministre Marcel Massé, qui commentait le plan de communication du camp du NON récemment «coulé» par le premier ministre du Québec et qui propose bel et bien d'entretenir le doute sur la volonté du reste du Canada d'accepter quelque entente économique que ce soit avec un Québec souverain.

En voyage avec *Team Canada* en janvier dernier, Jean Chrétien déclarait aux journalistes du quotidien *La Nación* que les pays d'Amérique latine doivent adhérer à l'ALENA parce que, dit-il, «nous devons rester unis, parce que les États-Unis vont s'efforcer de nous diviser» (*La Presse*, 23 janvier 1995). C'est ce même gouvernement qui menace de bloquer l'accès du Québec à l'ALENA. *Nicaragua, Paraguay et Colombia, si. Québec, no*.

De fait, le Canada fait actuellement tout ce qu'il peut pour faciliter l'entrée du Chili dans l'ALENA d'ici janvier 1996. À titre d'élément de réflexion, le reste du Canada exportait 153 fois plus de biens et services vers le Québec que le Canada dans son ensemble vers le Chili. Plusieurs fédéralistes devraient suivre des cours de géopolitique et d'économie internationale.

Bon, voilà pour les chiffres. Mais alors, pourquoi bon nombre de faiseurs d'opinion du reste du Canada (journalistes, commentateurs, politiciens, éditorialistes) s'entêtent-ils à menacer les Québécois d'isolement ou de quarantaine économique s'ils osaient voter OUI au référendum? Probablement en raison d'un (mal)heureux mélange de trois éléments:

■ Le bluff politique. Les fédéralistes jugent, avec raison, que s'ils disaient la vérité sur l'intérêt du reste du Canada de maintenir des liens économiques importants avec un Québec souverain, une bonne partie des électeurs québécois se sentiraient rassurés et opéreraient pour la souveraineté;

■ exprimer son nationalisme *Canadian*. Il est chic dans les cercles canadiens anglais de souligner à quel point ils seront «humiliés», «furieux» et «frustrés» si le Québec s'en va et à quel point ils réagissent de manière «irrationnelle». Le problème, c'est qu'en laissant libre cours à leurs frustrations, les faiseurs d'opinion «crispent» une bonne partie de l'opinion publique canadienne-anglaise qui s'attend maintenant de plus en plus à ce que leurs dirigeants fassent payer cher aux Québécois leur outrecuidance;

■ l'ignorance des enjeux. Quand il s'en préoccupe, c'est-à-dire très rarement, le reste du Canada ne peut concevoir la souveraineté du Québec qu'essentiellement comme une aberration ou une espèce de pulsion maladive de la part d'une partie de la population québécoise. Le reste du Canada est ainsi généralement passablement ignorant de l'importance des liens économiques qui le lient au Québec et de leurs significations en matière de préservation de leurs intérêts. Cette situation est des plus inquiétantes et dangereuses. En attisant la rancune, on finit par jouer avec le feu.

Dans ce contexte, la balle se trouve actuellement dans le camp du Canada anglais. À lui de faire la preuve qu'il n'est pas dans son intérêt de maintenir des liens économiques étroits avec un Québec souverain.

À défaut, les propos de Ralph Klein et de ses disciples, ainsi que les stratégies de communications fédéralistes, doivent être dénoncés pour ce qu'ils sont: irresponsables, hypocrites et dangereux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanche, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Marie-France Turgeon (directrice de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les gardiens de la prison de Bordeaux lancent un ultimatum à la direction

LE DEVOIR

Les 300 gardiens de la prison de Bordeaux, dans le nord de Montréal, ont lancé hier un ultimatum à la direction de l'établissement. Ils menacent d'appliquer des moyens de pression dès demain si la direction n'intervient pas pour assurer leur sécurité au travail.

Les gardiens sont inquiets. Le climat de violence qui règne dans l'enceinte de Bordeaux, les importantes saisies d'armes et la guerre pour le contrôle du marché de la drogue entre les détenus — évalué à quelque 5 millions \$ par année — les amènent à croire que leur sécurité est compromise.

Réunis en assemblée générale extraordinaire hier, les gardiens de Bordeaux ont convenu de refuser les affectations si la direction n'intervient pas pour garantir leur sécurité.

Les gardiens souhaitent notamment la réouverture du

secteur de réclusion, fermé récemment, et celle du secteur B, rénové au coût de 12 millions \$ à la suite des émeutes de 1993. Les gardiens se sont également prononcés en faveur de l'ajout de personnel, le retour de la patrouille armée et la révision des conditions de détention, jugées trop libérales.

La direction a pour sa part reconnu l'urgence d'agir. Mardi dernier, le directeur de la prison Michel Lacoste s'était dit concerné par l'escalade récente de la violence à Bordeaux. Il avait déclaré que les agents de la paix pouvaient être victimes d'intimidation de la part des bandes de motards qui se disputent le trafic de la drogue.

La semaine dernière, le gardien Jacques Lamoureux a été poignardé à son domicile pendant son sommeil. Il repose toujours aux soins intensifs. M. Lamoureux avait été victime de menaces de mort de la part d'un détenu trois semaines auparavant.

MÉNARD

Appui de l'opposition

SUITE DE LA PAGE 1

lois et les directives».

Là-dessus, le ministre Ménard s'engage d'abord à modifier la Loi de police pour faire en sorte que la SQ soit obligée de solliciter l'approbation du ministre avant d'intervenir «en cas de conflit communautaire au sein d'une municipalité».

Le coroner Gilbert déplore l'anomalie «absurde» selon laquelle la décision de faire intervenir la SQ ne revient au ministre que lorsqu'une municipalité a son propre corps de police. Au contraire, dans la situation qui prévalait par exemple à Oka — où il n'y a pas de corps policier municipal —, la Sûreté pouvait agir de sa propre initiative.

«Je suis d'accord avec ça et je vais changer la loi dans le sens que suggère le coroner Gilbert», a tranché M. Ménard.

Le ministre jouirait dans une telle démarche de l'appui de l'opposition libérale. Le critique du PLQ en matière de sécurité publique, Roger Lefebvre, a déclaré que «le coroner prend le taureau par les cornes» en faisant cette recommandation. Car l'échec à Oka, selon M. Lefebvre, relevait du manque «d'arrimage [entre] la SQ et le ministère [...]». C'est le problème avec lequel on était aux prises en 1990.

L'enquête du coroner Gilbert, faut-il le rappeler, avait été mise sur pied par l'ancien gouvernement afin de déterminer les causes de l'échec de l'intervention menée par 125 agents de la SQ afin de faire tomber les barricades érigées par les Mohawks armés. Ces derniers protestaient contre l'agrandissement d'un terrain de golf sur des terres qu'ils considéraient comme étant ancestrales. Au lieu de désamorcer la crise, cette intervention a laissé un mort, M. Lemay, et n'a fait qu'aggraver la confrontation entre les autorités blanches et les Mohawks.

Pour sa part, M. Ménard promet de donner rapidement suite à la recommandation voulant qu'une démarcation soit établie dans la loi entre «la responsabilité ministérielle» et «l'autonomie de la police dans sa fonction d'agent de la paix».

Sur ce plan, M. Ménard dit s'inspirer de la distinction que fait Me Gilbert entre les opérations policières comme telles et les «politiques opérationnelles». Ces dernières réfèrent «à des règles générales qui encadrent les opérations policières» et relèvent sans équivoque de l'autorité politique. Quant aux opérations policières comme telles, toutefois, le coroner Gilbert avertit que le ministre doit se garder de toute ingérence dans ce qui constitue le propre du rôle de l'agent de la paix.

C'est l'absence d'une directive opérationnelle du ministère dans la crise d'Oka, directive qui aurait établi de façon précise les critères guidant toute intervention en milieu autochtone, qui a fait en sorte que le ministre libéral de l'époque, Sam Elkas, se soit vu dépassé par les événements.

Bien que M. Ménard se porte en quelque sorte à la défense de la direction de la SQ, faisant valoir jusqu'à «quel

point la situation était complexe et changeante», Me Gilbert ne lésine pas dans sa critique du comportement du corps policier.

Le coroner souligne que le plan d'opération mis en exécution dans l'intervention du 11 juillet 1990, «étonnamment», avait été préparé le 8 mai. Qui plus est, le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, ne l'avait même pas lu.

Ce plan d'opération «n'était plus d'actualité. Il était fort imprécis au chapitre de l'exécution. De plus, [il] n'a pas été montré ou mis à la disposition de tous les participants à l'opération. Enfin, la haute direction n'en a pas pris connaissance et ne l'a pas approuvé», écrit Me Gilbert.

En somme, ce dernier dit déplorer l'attitude manifestée par les membres de la direction de la SQ qui, en témoignant devant l'enquête, «n'ont aucunement fait état des erreurs dont aurait été entachée cette opération à Oka. Au contraire, tout au long de leur témoignage, les membres de la SQ ont davantage présenté un plaidoyer de justification».

À la SQ, on était peu loquace hier. La direction s'accorde «un délai de quelques semaines avant de se prononcer de façon définitive», a-t-on fait savoir par voie de communiqué de presse.

Rappelons que certaines conclusions du rapport Gilbert avaient déjà fait l'objet d'une fuite au cours des derniers jours. Comme le rapportait plus tôt cette semaine la Presse Canadienne, le coroner Gilbert, en plus d'écarter le comportement des autorités politiques et policières, recommande une révision en profondeur du service de renseignement de sécurité de la SQ et la mise sur pied d'une police autochtone à Kanesatake.

Dans le cas de cette dernière recommandation, le ministre Ménard dit y voir une solution intérimaire intéressante. «Il faut faire preuve d'imagination à Kanesatake tant que l'on n'aura pas réglé l'assise territoriale», dit-il, tout en déplorant la lenteur d'Ottawa sur ce front.

M. Ménard étudie actuellement une recommandation provenant des autorités municipales d'Oka de créer un comité permanent auquel siègeraient des représentants des communautés blanches et mohawk.

En principe, une telle instance aurait comme mandat de contrôler une éventuelle force policière autochtone. «Ce n'est pas une mauvaise idée d'avoir effectivement un groupe de citoyens qui aiderait à régler les difficultés qu'on a à policer ce territoire», a déclaré M. Ménard.

Mais toute force policière autochtone à Kanesatake aurait une dimension passablement restreinte, compte tenu d'une population de seulement 800 habitants, a souligné le ministre. Le taux d'encadrement policier au Québec s'élève en effet à environ un policier pour 800 résidents.

C'est pour cette raison que M. Ménard met plutôt l'accent sur l'établissement d'un corps policier autochtone à la réserve de Kahnawake, sur la Rive-Sud, où demeurent 8000 Mohawks. «Quand nous aurons réglé Kahnawake, on pourra régler plus facilement Kanesatake.»

CÉGÉPS Dépendre moins de l'État

SUITE DE LA PAGE 1

doit être accrue et qu'il faut augmenter le taux de diplômés décernés. Mais les cégeps, qui tirent 90 % de leurs revenus des subventions gouvernementales, doivent diversifier leurs revenus et diminuer leur dépendance face à l'État, d'autant plus qu'ils œuvrent maintenant dans le cadre d'une enveloppe budgétaire fermée pour trois ans, comme c'est le cas pour tous les établissements publics.

La Fédération des cégeps estime donc qu'il y aurait lieu de demander une contribution supplémentaire aux étudiants pour les services dits «afférents», pour lesquels les cégeps sont actuellement autorisés à demander à l'étudiant un maximum de 110 \$ par année. La Fédération souhaite que ce maximum soit relevé. On parle ici de services très variés: frais pour les notes de cours, fournitures scolaires, activités socioculturelles et sportives, services de psychologie, de pastorale, etc.

La Fédération propose également au ministère de l'Éducation de s'associer avec les collèges pour mettre sur pied des projets-pilotes de réorganisation de l'année scolaire.

Ainsi, le président de la Fédération, Réginald Lavertu, estime qu'on pourrait établir trois trimestres réguliers au lieu de deux trimestres et d'une petite session d'été, comme c'est actuellement le cas. M. Lavertu croit qu'en offrant des cours réguliers douze mois par année, on pourrait rentabiliser davantage les équipements actuels et peut-être éviter de construire de nouveaux établissements (on sait que la Fédération s'est opposée au projet du ministre Garon de créer un nouveau cégep dans l'ouest de l'île de Montréal).

La Fédération propose également de réexaminer sérieusement une proposition déjà dans l'air depuis plusieurs années: l'administration locale selon ses propres

réalités. La Fédération voudrait que soient décentralisés la gestion des ressources humaines et le processus de négociation afin de permettre à chaque cégep de discuter localement avec ses partenaires syndicaux, afin de pouvoir gérer les établissements avec un maximum d'efficacité et de rentabilité.

M. Lavertu se plaint de ce que plusieurs clauses des conventions collectives sont trop rigides. Par exemple, il est prévu de créer automatiquement un poste de coordination départementale à partir d'un certain nombre d'enseignants, et on fait valoir que cette norme pourrait varier selon les besoins.

M. Lavertu a admis hier qu'il pourrait être difficile de discuter de ces propositions avec les associations étudiantes et, déjà en fin de journée, la Fédération étudiante collégiale du Québec opposait une fin de non-recevoir à l'idée de hausser les «frais afférents».

Le président de cette association, Kessel Leblanc, juge «totalement dépassée» cette idée. «C'est un peu irresponsable de dire: "On sait que vous n'avez pas assez d'argent, mais on va vous augmenter quand même.»

M. Leblanc suggère plutôt aux dirigeants de cégep de trouver d'autres sources de financement et de mieux administrer les fonds dont ils disposent.

Les 47 cégeps prévoient accueillir 158 000 étudiants cette année, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à l'année dernière. Les cégeps continuent à mettre en place la réforme de l'enseignement amorcée il y a deux ans et, cette année, c'est l'examen ministériel de français qui connaîtra des modifications.

Un nouvel examen de langue et littérature sera présenté à tous les finissants au printemps prochain, et dans deux ans, en 1997, la réussite de cet examen sera obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales. Les nouveaux inscrits de cet automne sont donc prévenus.

BALLON Un grand coup d'air chaud

SUITE DE LA PAGE 1

téran irlandais a survécu au survol des déserts d'Israël par 45 °C et aux montagnes Rocheuses sous la neige. Quelques nœuds de plus en altitude ne suffiront pas à dégonfler ce vieux loup des airs.

La montgolfière aspire soudain un grand coup d'air chaud; la nacelle, intenable, tangue comme une bouée. «Ça va être rock'n'roll aujourd'hui», avertit le capitaine. C'est décidé, le photographe croquera l'azur du matin, bardé de caméras. La reporter fera tandem avec notre chauffeur converti, qui n'a de cesse de vanter les vertus de la poursuite au rez-de-chaussée. Pas trop malheureuse, j'avoue. Mon vertige s'en portera mieux.

Sept heures dix. La nacelle est lâchée. Dix secondes et le ballon n'est déjà plus que l'ombre de lui-même, plus qu'un pendule miniature battant la cadence dans le ciel du matin.

Taxi, suivez ce ballon! La chasse commence. L'équipe de poursuite au sol part le chrono et le gros quatre roues motrices boueux arborant boussole au tableau de bord met le cap franc ouest.

«Moi, je les suis à vue», assure le maître de la poursuite qui abandonne avec plaisir son gros autobus jaune et ses écoliers à chaque été pour faire la chasse à la montgolfière.

Pas moyen de semer Réjean, dit-on. Le fieffé chauffeur de taxi peut vous retracer un ballon échoué au bout de n'importe quel rang de maïs entre Saint-Jean et Saint-Grégoire, confie Janet, la compagne de l'aérostier irlandais qui ne jure que par lui depuis huit ans.

«Rover to chase team. We just crossed the river», recrache notre capitaine sur l'émetteur-récepteur portatif. Déjà dans une autre sphère que la nôtre, l'Irish Rover couronné de ses trèfles verts a plusieurs kilomètres d'avance sur nous et mon photographe est littéralement parti en orbite.

Réjean zigzague hors de Saint-Jean, franchit le Richelieu et tente de maintenir le ballon gros comme une mouche bien en vue dans le coin supérieur du pare-brise. Rang Gamache, on tourne. À gauche, encore. Mais où est-il rendu ce foutu bâtiment battant pavillon irlandais? Le soleil qui fait du fil de fer sur la ligne d'horizon confond tous les ballons.

On dit que Ted, qui en a vu d'autres, a le don de recruter les meilleurs «locaux» pour ses envolées. Les locaux, ce sont ces bénévoles de la région qui acceptent d'aider à pister les pilotes au sol jusqu'à l'atterrissage. Les meilleurs éclaireurs, malgré les barrières terrestres que

forment les champs, les autoroutes et les rivières, doivent arriver au point d'atterrissage avant même que le ballon, qui poursuit nonchalamment sa course rectiligne et aérienne, ne touche terre.

Le mois prochain, dans le désert du Nouveau-Mexique, Ted emploiera à titre d'équipier un vétéran des forces armées aériennes qui connaît chaque butte de ce pays de roches comme le fond de sa poche. Pendant que d'autres s'éreinteront à déchiffrer les cartes pour contourner les vastes bases militaires du secteur, le vieil officier franchira peinar les postes de garde à vive allure, muni de son laissez-passer de l'armée.

Le rugissement du brûleur déchire soudain le silence de la verte campagne, comme un dragon surgi en plein champ. «On les a devancés», fait Réjean, un sourire au coin des lèvres. La grosse ampoule verte, qu'on ne voyait plus, émerge à tribord, cent mètres au-dessus de nos têtes. L'atterrissage, déjà? «Pas ici! C'est un champ bourré de munitions qui appartient à Richelieu Explosifs», lance notre éclaireur qui avertit le pilote de la chose. Un point pour la poursuite.

Une mer de blé d'Inde se déroule à l'horizon. Interdiction absolue d'atterrir dans cet océan de maïs soufflé. «Ici, on n'a pas de problèmes avec les cultivateurs qui sont bien contents de nous voir atterrir chez eux. Mais mieux vaut leur demander la permission», assure Réjean qui s'acquitte dument de cette diplomatie agricole. Histoire de limiter les dégâts, on a même retardé la date du festival pour tenir l'événement au moment où une bonne partie de la production est récoltée.

Un atterrissage s'impose. Notre camion s'engage dans un chemin de terre bordant le seul oasis fraîchement tondu dans cette étendue semée d'épis. Le ballon perd rapidement de l'altitude et effleure la tête des plants du champ voisin. «Landing!»

Comme une grosse quille maladroite, la nacelle jusqu'ici aérienne heurte le sol et chavire sur le côté, plaquant sur le côté comme une belle rangée de bois de chauffage. Dur retour à la réalité terrestre.

Mais quand on a été accueilli par des chameliers dans le désert ou des policiers dans les rizières humides du Japon, toutes les façons de retomber sur ses pieds sont bonnes pour le capitaine Ted. Tradition oblige, on déguste le champagne à la santé des frères Montgolfier pour célébrer ce retour à la terre et prolonger ce court mais délicieux passage dans le monde aérien des grandes et petites bulles.

CALI Des trafiquants plus discrets

SUITE DE LA PAGE 1

drogue est-il difficilement évaluable. Il représenterait entre 1 % et 4 % du produit intérieur brut, selon les estimations de l'actuel gouvernement colombien. Gilberto et Miguel Rodríguez, les deux frères qui dirigeaient le cartel de Cali jusqu'à leur récente arrestation, comptent parmi les cent personnes les plus riches du monde, avec une fortune à situer, selon la revue américaine *Forbes*, entre 5 et 7 milliards \$.

La grande force du cartel de Cali a été de réussir à mettre en place et à contrôler le circuit complet du trafic de la drogue: plantations de coca ou de pavot, laboratoires clandestins, logistique, distribution en gros et demi-gros, vente au détail. Pour parvenir à leurs fins, ils n'ont pas hésité à faciliter l'élimination de leur rival de Medellín, Pablo Escobar; ils ont aussi «neutralisé» la mafia italo-américaine qui contrôlait la distribution aux États-Unis. «Ils ont créé une symbiose entre les structures économiques et politiques du pays», constate Alejandro Reyes, professeur à l'Institut politique de l'université nationale. Outre de nombreux parlementaires, le président Ernesto Samper est lui-même sur la sellette, accusé d'avoir accepté de l'argent de la drogue pour le financement de sa campagne.

Pour autant, le cartel de Cali est-il définitivement anéanti? Selon Alejandro Reyes, «il est évident que, se sachant depuis longtemps dans le collimateur, le cartel a mis en place une nouvelle structure capable d'assumer la suite des affaires». Le directeur de la police colombienne, le général Rosso José Serrano, estime que cette organisation était la dernière de grande envergure en Colombie. Il ajoute: «Les petits et moyens trafiquants, déjà extrêmement riches, ne prendront pas le risque de se frotter à la justice.» Comme Gabriel de Vega, il pense que «la narco-industrie a aujourd'hui des structures beaucoup plus souples, compartimentées et indépendantes».

Moins de concentration

Écroulant parfois depuis plusieurs années, les nouveaux trafiquants sont discrets et moins avides de pouvoir politique. Les «cartelitos», comme on les appelle ici, se seraient multipliés depuis la guerre déclarée contre les barons de la drogue. Certaines de ces organisations sont connues dans la mesure où elles agissent dans une région précise. Mais les plus récentes n'auraient pas, selon la police, de «domicile fixe». Quelques-unes ont été démantelées ces derniers mois. La police connaît les sept dirigeants du cartel du nord du Valle, une des organisations satellites du cartel de Cali. Son chef, Henri Loaiza, est en

prison. Le mois dernier, la police a aussi annoncé la fin du «cartel de l'héroïne d'Ibagué», dans le département du Tolima. Le «cartel de la côte», un des plus connus, car il a commencé dans les années 60 avec la marijuana à Santa-Marta sur la côte caraïbe, ne serait plus, selon Alejandro Reyes, «cette organisation fermée, dominée par une ou deux familles. Il s'agit aujourd'hui de commerçants indépendants et concurrents les uns des autres». Un de ses principaux dirigeants, Eduardo Davila, notable de la région, a été arrêté.

Selon le gouvernement, il y aurait environ 300 000 petits cultivateurs de coca, de marijuana ou de pavot, victimes, pour beaucoup, de la crise de l'agriculture et de la chute du prix international du café. Jusqu'à présent, ils sont assurés de vendre une récolte de marijuana ou de pâte de coca à un bien meilleur prix qu'un sac de café. Ils ont manifesté massivement l'hiver dernier, lorsque le gouvernement a lancé une vaste campagne d'éradication des cultures de coca au moyen de fumigations aériennes. Les programmes étatiques de substitution des cultures ne combinent pas leur manque à gagner.

Les autorités estiment que leurs dernières performances en matière de lutte contre la drogue devraient décourager plus d'un trafiquant en puissance, d'autant que le prix de

base de la pâte de cocaïne a chuté, selon elles, de 40 % au cours des trois derniers mois. Peines de prison plus élevées, éradication des cultures, destruction de laboratoires (348 en six mois), multiplication des perquisitions et des arrestations, inscription du délit de blanchiment d'argent au Code pénal sont quelques-unes des mesures prises ces derniers mois. Les experts ajoutent qu'on assiste à une décentralisation du trafic de drogue. Les pays comme le Pérou et l'Équateur, qui n'étaient auparavant que des producteurs de feuilles de coca, ont maintenant leurs propres laboratoires. Le trafic transite largement par le Mexique et le Brésil notamment. Car le commerce des drogues reste

extrêmement lucratif: un kilo de cocaïne se vend entre 10 000 et 11 000 dollars aux États-Unis. Le même kilo, prêt à l'exportation, vaut en Colombie entre 1000 et 2000 dollars.

Dans l'immédiat, la police va devoir s'attaquer à la délinquance dite commune. Selon le général Serrano, le démantèlement du cartel de Cali va entraîner l'apparition de nouveaux chômeurs. Le groupe spécial de l'armée qui était chargé de traquer Pablo Escobar, puis le cartel de Cali, devrait être rapatrié à Bogota, afin de s'occuper de la sécurité de cette capitale réputée être une des villes les plus violentes du monde: un meurtre s'y commet pratiquement toutes les heures. Mais rarement pour des affaires de drogue.

Pour que tous les greffés aient une deuxième chance pour la vie!

Vos dons seront grandement appréciés

Maison des greffés du Québec

1989, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2K 1B8 • (514) 527-8661

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559